



RAPPORT D'ACTIVITE 2025

IME LA COTIERE

SOMMAIRE

INTRODUCTION..... 4

L'ASSOCIATION LES PEP 69/ML, MEMBRE ENGAGÉ DU RÉSEAU NATIONAL PEP..... 5

– PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT.....	7
PRESENTATION DES LOCAUX	7
AGREMENT.....	7
PRINCIPAUX AXES DU PROJET / MISSIONS	7
– LES PUBLICS ACCOMPAGNES	9
PRESENTATION DES PUBLICS ACCOMPAGNES.....	9
EVOLUTION DE LA POPULATION.....	15
SCOLARITE.....	16
L'AIDE A L'ORIENTATION.....	19
FILE ACTIVE – INTENSITE D'ACCOMPAGNEMENT – LISTE D'ATTENTE	21
– L'ACTIVITE.....	22
DONNEES CHIFFREES DES USAGERS	22
DONNEES CHIFFREES DES PROFESSIONNELS	23
LES ACTIVITES RECURRENTES.....	25
LES TEMPS FESTIFS ET EVENEMENTIELS	26
LES PROJETS DE L'ANNEE	27
ACTUALITE EVENEMENTIELLE SUR 2025.....	28
– TRAVAILLER EN PARTENARIAT	29
TRAVAIL AVEC LES FAMILLES	29
LES PARTENARIATS ET LES CONVENTIONS.....	29
– L'ORGANISATION DU SERVICE.....	31
LE PROJET DE SERVICE.....	31
LES OUTILS DE LA LOI 2002-2.....	31
L'ORGANISATION INTERNE	32
LA DEMARCHE QUALITE	32

LES EVENEMENTS INDESIRABLES	35
SUIVI DES FICHES ACTION CPOM	37
MAINTENANCE / TRAVAUX / AMENAGEMENTS	37
– RESSOURCES HUMAINES.....	39
ORGANIGRAMME AU 31/12/25.....	39
MOBILITES, RECRUTEMENTS.....	40
ACTIONS DE FORMATION	42
– PERSPECTIVES POUR L’ANNEE 2026.....	44
METTRE EN OEUVRE UNE ADAPTATION EFFECTIVE EN PARTAGE D’UN PUBLIC EN EVOLUTION	44
POURSUIVRE LE TRAVAIL ACTIF SUR L’ORIENTATION	44
POURSUIVRE LA DEMARCHE QUALITE ENGAGEE EN VUE DE L’EVALUATION DEBUT 2026.....	44
AVANCER SUR LE PROJET DE FONCTIONNEMENT EN DISPOSITIF INTEGRE (DIME) & CREATION D’UNE MODALITE D’HEBERGEMENT	44
– CONCLUSION	45
– LISTE DES REDACTEURS.....	46
– ANNEXES.....	47



INTRODUCTION

Rapport Activité : IME la Côtère exercice 2025

Le rapport d'activité de l'IME présente de manière rétrospective les différents éléments qui ont jalonné l'année 2024.

Projets, tendances, éclairages, données chiffrées, actualités au plus près du réel sont exposés dans une perspective de vision 360°, à la fois en large prisme (en mode grand angle) mais également avec des focus plus spécifiques (en mode zooms singuliers).

L'ASSOCIATION LES PEP 69/ML, MEMBRE ENGAGÉ DU RÉSEAU NATIONAL PEP

Créée en 1915, l'œuvre des Pupilles de l'Enseignement Public (aujourd'hui Fédération Générale des PEP) se définit dès l'origine comme une œuvre de secours et d'assistance mais aussi d'éducation : éducation à la solidarité et par la solidarité. La direction et la gestion étant initialement assurée par des cadres de l'Éducation Nationale, La FGPEP fait partie des associations complémentaires de l'école publique, avec des missions pédagogiques, éducatives, sociales et périscolaires.

Conformément aux valeurs qui inspirent leur engagement professionnel, tous les établissements et services du réseau PEP, dans toutes les dimensions de leurs interventions pluridisciplinaires, ont pour but de contribuer à l'éducation, à la prise en compte et à l'accompagnement de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte.

Les meilleurs atouts des PEP sont leurs valeurs fondatrices :
solidarité, laïcité et égalité

Les PEP se définissent comme des opérateurs de la transformation sociale et du décroisement des politiques publiques au cœur des territoires. Toutes leurs actions ont pour finalité de faire reculer les injustices sociales. Dans cette optique, les meilleurs atouts des PEP sont leurs valeurs fondatrices : solidarité, laïcité et égalité. Ces valeurs sont une boussole pour mettre en évidence les insuffisances voire les impasses de l'organisation néolibérale et d'en contrer les effets les plus dévastateurs.

Au niveau national, les liens entre l'ensemble des associations PEP permettent de transférer les compétences pour porter un projet d'une association à une autre.

Résolument engagé en faveur de l'école inclusive, le mouvement des PEP fait de la scolarisation, dont celle des enfants et adolescents en situation de handicap, le point de départ d'une société d'égalité des droits et des chances. **Nous revendiquons pour tous l'appartenance à une société commune, inclusive, garantie par un égal accès aux droits fondamentaux dont le premier est bien l'éducation, et par conséquent la scolarisation.**

Acteur majeur de l'économie sociale et solidaire et du mouvement d'éducation populaire, Les PEP, grâce à 8.000 bénévoles, accueillent 1.300.000 enfants, adolescents, adultes et leurs familles, comptent 24.000 salariés, disposent de plus de 1.200 établissements, services et dispositifs et gèrent près de 1 milliard d'euros d'activité.

Dans le territoire du Rhône, l'association Les PEP 69 / Métropole de Lyon (Les PEP 69/ML) est créée le 26 mars 1924. En 2019, elle fusionne avec l'Œuvre Laïque de Perfectionnement Professionnel du Rhône (OLPPR), association elle-même créée en 1951 à l'initiative de Maria Dubost. Au 1er janvier 2023, elle absorbe l'association du Centre Bossuet, intégrant ainsi 2 nouvelles structures : le CMPP Bossuet et le Sessad Bossuet.

Les PEP 69/ML représentent aujourd'hui près de 2000 usagers et familles, accompagnés et 430 salariés.

En 2024, l'association a célébré son centenaire, à travers plusieurs évènements qui ont mis en lumière son engagement, en particulier auprès des publics déficients visuels à travers une exposition et une conférence, dans le domaine de la protection de l'enfance et dans le secteur médico-social, avec la production de plusieurs capsules vidéo, et l'organisation d'une journée associative autour du pouvoir d'agir des associations dans l'évolution des politiques publiques.

L'association gère plusieurs établissements et services dans les champs de la protection de l'enfance (internats sociaux et services d'accompagnement de mineurs non accompagnés), de l'action médico-sociale (dont l'action médico-sociale précoce, l'accompagnement de jeunes ou adultes avec troubles du comportement, TND, déficiences sensorielles, handicaps rares ...) et des politiques éducatives et sociales de proximité :

- Deux Internats sociaux scolaires,
- Un service d'accueil pour mineurs non accompagnés (SAMNA), un service d'accompagnement (PASS'MNA), et un service d'accueil familial (MNA SAS),
- Un Centre d'action médico-social précoce (CAMSP) Déficiences sensorielles, et un Pôle de compétences et de prestations externalisées (PCPE) Réseau Sens,
- Un Centre Médico Psycho Pédagogique (CMPP) et un SESSAD spécialisé Troubles Sévères du langage
- Un Institut médico éducatif (IME) et un Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD),
- Trois dispositifs intégrés des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (DITEP) intégrant trois ITEP, trois SESSAD, trois unités d'internats en hébergement séquentiel, deux PCPE CAP et une Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation (EMAS)
- Un Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à la Scolarisation (S3AS),
- Un Centre Technique Régional pour la Déficience Visuelle (CTR DV),
- Une Équipe Relais Handicaps Rares (ERHR) Auvergne Rhône-Alpes,
- Un Institut de formation pour Masseurs Kinésithérapeutes déficients visuels (IFMK DV),
- Un établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) Pépilou, accueillant de jeunes enfants malades et/ou en situation de handicap en mixité,
- Un centre de formation,
- La Communauté 360 du département du Rhône et de la Métropole de Lyon.
- Un dispositif d'appui à la mobilité internationale et un dispositif de mentorat.
- La Cellule de Facilitateurs de Parcours de Vie
- Un dispositif Régional temporaire Communication Alternative et Améliorée.
- Un projet Habitat Partagé

PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

PRESENTATION DES LOCAUX

L'IME (Institut Médico-Educatif) la Côtère, situé 34 Chemin de la Pierre à Montluel, bénéficie de locaux récents d'une superficie de bâti de 800 m² sur un terrain de 1 600m². L'installation de l'IME dans cette construction neuve s'est opérée en 2 phases : une en 2013 concernant le bâtiment accueillant les lieux de groupe des enfants et une en 2016 concernant le bâtiment administratif et paramédical. Des espaces extérieurs dont une cour aménagée pour les enfants, un parking et des espaces verts complètent cette construction en U avec des espaces dédiés.

Date de création de l'IME : 2009

AGREMENT

L'IME la Côtère, installé 34 chemin de la Pierre 01120 Montluel, accompagne 25 enfants, adolescents et jeunes adultes (5 à 20 ans) en situation de handicap présentant une déficience intellectuelle moyenne à sévère avec ou sans troubles associés en semi-internat (demi-pension) sur 210 jours par an.

L'arrêté n° 2016- 1414 du 17 juin 2016 a autorisé une requalification de 5 places par la création d'une section « autisme » au sein de l'établissement.

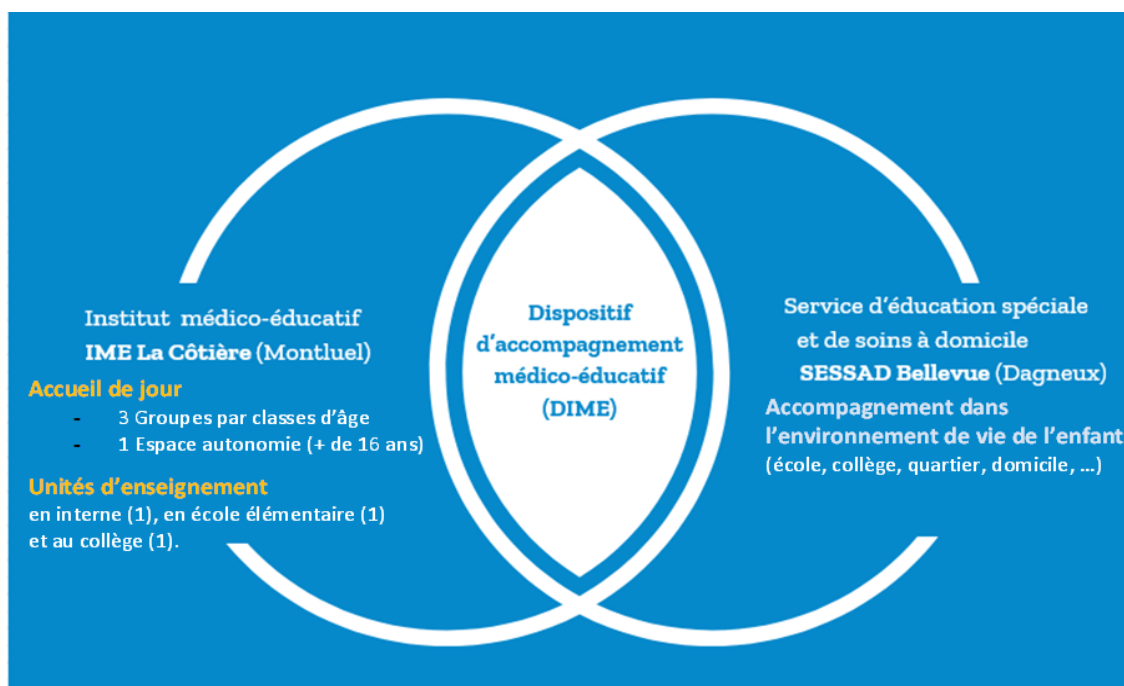
Il est à noter que, dans la réalité, une plus grande part du public accueilli (30% environ) présente des TED (Troubles Envahissants du Développement) ou un diagnostic TSA (Troubles du spectre Autistique).

PRINCIPAUX AXES DU PROJET / MISSIONS

Le projet du Dispositif TND (Troubles du Neuro Développement) a été élaboré de manière participative en 2023 puis validé pour la période de 2024 à 2029.

Le Dispositif TND comprend dans son périmètre : l'IME la Côtère et le SESSAD Bellevue, avec un rapprochement initié entre ces structures depuis 2019 en synergie collaborative dans une perspective de passage à venir en fonctionnement en Dispositif Intégré de type DIME.

Le décret de juillet 2024 est venu encadrer ce fonctionnement en dispositif intégré de type DIME et DAME sur un modèle déjà existant comme celui des DITEP réunissant 3 modalités d'accompagnement en modularité : PMO (prestations en milieu ordinaire ou ambulatoire), accueil de jour, hébergement afin de s'adapter au parcours du jeune en pouvant conjuguer différentes formes d'accompagnements et sortir d'une logique de place au profit de celle de parcours personnalisé.



Mission principale : L'accompagnement mis en place au sein de l'établissement ou du service tend à favoriser **l'épanouissement, la réalisation de toutes les potentialités** intellectuelles, affectives et corporelles, **l'autonomie maximale quotidienne et sociale des enfants ou des adolescents accueillis**. Il a également pour objectif d'assurer **leur insertion dans les différents domaines de la vie**, la formation générale et/ou professionnelle.

Pour ce faire, l'IME dispose d'une équipe pluridisciplinaire permettant un accompagnement multidimensionnel : éducatif, thérapeutique/rééducatif, pédagogique et social, afin de permettre le développement de potentialités, d'émergences, de capacités et capabilités, d'outils fonctionnels Cette équipe est complétée par 2 enseignants spécialisés, mis à disposition par l'Education Nationale, pour assurer des temps de scolarité aux enfants et jeunes en Unité d'Enseignement Interne et/ou Externe (UEE primaire & UEE collège).

LES PUBLICS ACCOMPAGNES

PRESENTATION DES PUBLICS ACCOMPAGNES

Du fait de l'inclusion, l'évolution du public accueilli en IME se modifie structurellement avec des enfants en plus grande difficulté, avec des troubles associés (communication, comportement...) et présentant moins d'autonomie ce qui nécessite de plus en plus un accompagnement individuel lors de nombreux temps du quotidien. Ce mouvement évolutif, observé depuis 4 ans à présent, se confirme majoritairement (dernières admissions réalisées).

L'IME propose un accompagnement personnalisé du jeune en lien étroit avec sa famille et/ou les partenaires. L'établissement est organisé en trois groupes d'âge afin de conserver des marqueurs temporels et de passage pour cet accueil souvent au long cours ainsi que pour favoriser une dimension d'appartenance repère à une forme de classe d'âge.

Les 3 groupes d'âge ne sont pas équilibrés en nombre de jeunes au regard de l'âge des jeunes accueillis : majorité de jeunes entre 12 et 20 ans.

En effet, l'avancée en âge des enfants reste un enjeu majeur pour l'IME au regard du peu de fluidité dans les parcours, du manque de place en secteur adulte et d'une offre très limitée sur le territoire de l'Ain (et spécialement de la Côtière) en établissement avec encadrement renforcé : Service d'Accueil de Jour Médicalisé ou Etablissement d'Accueil Médicalisé.

La situation géographique de l'IME, situé dans l'Ain mais limitrophe du Rhône, est singulière ce qui peut parfois desservir certains projets d'orientation notamment dans une logique de réponse de proximité du fait des politiques et directives départementales (ressortissants du territoire départemental).

La demande des familles en projet de sortie d'IME sur le secteur adulte est quasi exclusivement portée en faveur d'une modalité en service d'accueil de jour (sans hébergement ou internat). En effet, les familles n'envisagent pas que leur enfant quitte le domicile à ce stade de leur parcours, ce qui réduit l'offre en orientation de proximité sur un territoire eu équipé.

Un travail important sur l'orientation est porté par le groupe Ados et la coordinatrice de parcours afin de tisser des liens, des partenariats en vue d'activités partagées, de stages éventuels en secteur adulte pour valider certaines orientations MDPH et faciliter les parcours.

L'intrication plurifactorielle de ces trois composantes du public accueilli : hétérogénéité, avancée en âge des enfants, sévérité intensifiée des handicaps nous invite sans cesse à nous interroger sur les modalités de réadaptation, les aménagements, l'organisation (composition équipe, groupes...).

La configuration du bâti de l'IME, coloré originellement en direction de l'accueil de plus jeunes enfants (taille des locaux, cour extérieure) ainsi que le projet initial de l'IME, résolument ouvert sur l'extérieur en recherches inclusives, trouvent parfois certaines limites en réponse à ce public ayant évolué : manque de salles d'activité dédiées sur site pour décroiser en petits groupes, différencier les espaces et faciliter les repères en structuration, prendre en compte la cohabitation des grands adolescents et de plus jeunes enfants... Il est ainsi à considérer la question du nombre mais aussi des spécificités et des besoins par groupe à conjuguer pour penser l'accompagnement au regard de nos moyens. Certaines situations complexes, ou complexités des situations, sont à présent plus nombreuses et viennent également impacter le fonctionnement collectif. Il est à noter une

augmentation des troubles du comportement sur l'IME ayant des retentissements importants : en journée ou lors des transports.

AGE DES PERSONNES ADMISES DANS L'ANNEE

	Age des personnes accompagnées admises dans l'année				Total
	6 à 10 ans	11 à 15 ans	16 à 17 ans	18 à 19 ans	
Garçons		1			1
Filles					0
Total					1

1 admission s'est engagée sur l'année 2025 (novembre) sur le groupe Préados (11/15 ans) suite au départ d'une jeune du groupe Ados en secteur adulte. Dans ce contexte, un passage d'un jeune du groupe Préados s'est opéré sur le groupe Ados.

La courbe des âges, les passages projetés d'enfants de groupe à groupe (et donc des places disponibles), les situations prioritaires identifiées par la MDPH en risque de rupture de parcours, notre liste d'attente (ancienneté des demandes) et composition de groupes constituent un ensemble de paramètres à considérer pour chaque admission sur l'IME. Des réunions dites « liste d'attente IME » sont planifiées à l'année et regroupent : médecin neuro-pédiatre, psychologue, assistante sociale, coordinatrice de parcours, adjointe de direction et directrice en étude des demandes.

Des réunions de régulation/harmonisation ont été organisées tous les 2 mois à la MDPH de l'Ain regroupant tous les IME du département, les principaux partenaires (Education Nationale, ARS, Protection de l'enfance, Soins) afin d'étudier conjointement les situations d'enfants en attente de place en IME selon des critères établis de priorisation (niveau 1 à 3).

Provenance des personnes accompagnées admises dans l'année	
Autre Etablissement médico-social	0
Milieu familial	1
TOTAL	1

EVOLUTION TENDANCIELLE DU NOMBRE DE NOTIFICATIONS REÇUES

- 2022 : 26
- 2023 : 33
- 2024 : 37
- 2025 : 44

Nous observons une augmentation significative, d'année en année, du nombre de notifications reçues sur l'IME. De plus, nous constatons que des familles éloignées de notre secteur géographique nous sollicitent de plus en plus souvent : familles domiciliées dans le Rhône (parfois en zone non limitrophe) ou dans l'Isère afin de trouver une place en établissement pour leur enfant et se disent prêtes à déménager, réorganiser le quotidien familial autour de cette orientation peinant à aboutir. Cette situation de manque de places sur les territoires demeure inquiétante avec des familles en grande difficulté et à bout de souffle. Les notifications à caractère national émanant d'autres régions restent plus difficilement évaluables lorsque les familles nous sollicitent puisque nous ne disposons pas de la connaissance du type d'IME mentionné.

Les notifications reçues dans l'année												
janvier	février	mars	avril	mai	juin	Juillet	aout	septembre	octobre	nov.	déc.	TOTAL
1	1	3	5	11	5	6	0	4	3	2	3	44
Les prises de contact à l'initiative des parents												
												0
Les relances à l'initiative de l'établissement												
												0
											<i>Pour rappel Total des notifications reçues en N-1</i>	37
											<i>Pour rappel Total des notifications reçues en N-2</i>	33
											<i>Pour rappel Total des notifications reçues en en N-3</i>	26

	Age des enfants et adolescents notifiés dans l'année			
	6 à 10 ans	11 à 15 ans	16 à 17 ans	Total
Garçons	17	14	1	32
Filles	9	3	0	12
Total	26	17	1	44

Les demandes d'orientation en IME ne sont pas équilibrées entre garçons et filles avec une forte proportion de demande de garçons, ce qui se traduit également dans la composition des jeunes admis. Ce facteur tendanciel reste assez stable.

L'IME reste engagé dans cette fonction d'Accueil, de conseil, de guidance ressource en aide à l'orientation et en appui des familles avec cependant un champ limité.

Ainsi, sur l'année 2025, à la suite de notifications reçues ou sur demande de parents, 15 visites d'établissement se sont déroulées pour étude de candidature en vue d'une admissibilité.

Une 1ère visite est proposée de l'IME, dite « sans engagement » de part et d'autre, pour que les familles puissent venir voir, se représenter « en vrai » ce qu'est un IME, un IME tel que le nôtre (organisation, public accueilli, projet). A la suite de cette visite, les familles peuvent activer ou non la suite du processus de candidature. Si elles en font la demande, une 2^{ème} rencontre a lieu sur site avec l'assistante sociale et la psychologue pour échanger, constituer le dossier d'admissibilité, mesurer les attentes, les besoins de l'enfant et leur adéquation avec les prestations que nous pouvons proposer.

Un dossier est ainsi constitué. Ces dossiers sont ensuite examinés tous les 2 mois environ en réunion « liste attente » pour une étude pluridisciplinaire. A l'issue, la « commission » statue sur l'admissibilité. Si oui, le jeune est inscrit sur la liste d'attente de l'établissement. Si non (inadéquation), la directrice informe la famille avec des propositions de pistes plus adaptées : autre type d'IME avec un agrément différent ou IEM. Un retour est alors partagé avec la MDPH sur ces situations.

Dans ce contexte, 25 jeunes sont inscrits en admissibilité effective sur la liste d'attente.

AGE ET PROVENANCE DES PERSONNES ADMISES DANS L'ANNEE

	Age des personnes accompagnées admises dans l'année				Total
	6 à 10 ans	11 à 15 ans	16 à 17 ans	18 à 19 ans	
Garçons		1			1
Filles					0
Total					1

Provenance des personnes accompagnées admises dans l'année	
Autre Etablissement médico-social	
Milieu familial	1
TOTAL	1

AGE DES PERSONNES SORTIES DANS L'ANNEE ET SITUATION

	Age des enfants et adolescent sortis dans l'année					Total
	6 à 10 ans	11 à 15 ans	16 à 17	18 à 19	20 à 24	
Garçons	0	0	0	1	0	1
Filles	0	0	0	0	0	0
Total	0	0	0	0	0	0

Un jeune, âgé de 19 ans a quitté l'établissement fin octobre 2025 pour rejoindre le secteur adulte en SAJ (Service d'Accueil de Jour) après plusieurs périodes de stage avec une évaluation positive. Cette sortie en secteur adulte s'est opérée de manière anticipée (avant les 20 ans) du fait d'une opportunité de place en SAJ correspondant aux choix premier du jeune et de sa maman. Autodétermination, choix du jeune et positionnement de la famille ont pu ainsi s'opérer dans ce contexte.

Par ailleurs dans le cadre de notre service de suite (à 3 ans), 10 situations de ce type ont été activées en 2025.

	Situation des sortants		
	Garçons	Filles	Total
Emploi milieu ordinaire			0
Emploi secteur protégé			0
Poursuite Formation professionnelle			0
Réorientation ESMS	1		1
Recherche d'emploi /mission locale			0
Situation de rupture sociale			0
Sans solution (connue)			0
Demande RQTH			0
TOTAUX	1	0	1

. AGE DES PERSONNES ACCOMPAGNEES AU 31 DECEMBRE 2025

Age des personnes accompagnées de l'effectif au 31/12						
	6 à 10 ans	11 à 15 ans	16 à 17 ans	18 à 19 ans	20 à 24 ans	Total
Garçons	1	8	3	4		16
Filles	4	2	2	1		9
Total	5	10	5	5	0	25

Il est observé une concentration des âges des jeunes se situant entre 16 et 19 ans (10 sur 25) ce qui augure d'une forte mobilisation à activer par l'établissement en anticipation de recherche d'orientation en secteur adulte et en stages potentiels pour valider celle-ci. Sur notre territoire, cette offre de stages reste limitée : proximité géographique, faisabilité sur une modalité accueil de jour et en EAM encore davantage (frais de stage en hébergement et attente des 20 ans pour dossier d'aide sociale, absence de Service d'Accueil de Jour Médicalisé.

SECTORISATION DES PERSONNES ACCOMPAGNEES

L'IME a été créé pour répondre aux besoins du territoire ou en proximité. Il accueille des jeunes résidant majoritairement au sein du secteur de la Côtière : sur 26 enfants, préadolescents et adolescents accompagnés en 2025, 23 jeunes résident dans l'Ain, 1 jeune dans le Rhône et 2 jeunes dans l'Isère.

Sectorisation des admissions réalisées				Sectorisation de l'ensemble des personnes accompagnées au 31/12			
Arrondissements / communes	Garçons	Filles	Total	Arrondissements / communes	Garçons	Filles	Total
Chazey sur Ain	1		1	Chamagnieu		1	1
			0	Ambérieu en bugéy	4	1	5
			0	Marlieux	1		1
			0	Beynost	3	2	5
			0	Bressolles		1	1
			0	Chazey-sur-Ain	1		1
			0	Dagneux	3		3
			0	Meximieux	1	1	2
			0	Miribel	1		1
			0	Montluel	1		1
			0	Pont d'Ain		1	1
			0	Pont de Cheruy		1	1
			0	Rillieux la Pape		1	1
			0	Ste Julie	1		1
Total	1	0	1	Total	16	9	25

L'IME assure majoritairement en interne les transports des jeunes dans son périmètre avec 3 circuits de transports internes dédiés. Ils se mettent en place avec des points de rendez-vous afin de limiter les temps de trajet et optimiser les places dans les véhicules (9 places). Ces temps de transport collectif, conséquents pour certains, viennent se surajouter à la journée en IME, ce qui pèse sur le rythme de plusieurs enfants (effet de

saturation, fatigabilité avec troubles inhérents). Ces temps de transport restent souvent sensibles pour des situations repérées (promiscuité, durée de trajet, agitation et troubles du comportement ayant un fort retentissement collectif dans cet espace restreint « amplificateur » et offrant peu de souplesse en aménagements individuels) pour respecter le principe de sécurité primant sur cette mission. Des réunions spécifiques à destination de chauffeurs sont organisés pour échanger et des éclairages supplémentaires leur sont apportés par des professionnels ressource : médecin, assistant social, psychologue, professionnel paramédical ou éducatif favorisant une aide à la compréhension des troubles et de leurs impacts. Les situations complexes rencontrées en journée se traduisent également lors des transports avec des enjeux supplémentaires : chauffeur seul avec les jeunes sans relai possible.

DUREE D'ACCOMPAGNEMENT

Durées d'accompagnement dans l'ESMS			
Personnes accompagnées de l'effectif au 31/12		Adolescents sortants durant l'année civile	
< 1 an	1	< 1 an	
> 1 an et < 2ans	3	> 1 an et < 2 ans	
> 2ans et < 3ans	3	> 2 ans et < 3 ans	
>3 ans et <4 ans	3	>3 ans et <4 ans	
> 4 ans et < 5 ans	1	> 4 ans et < 5 ans	
> 5ans et < 6 ans	2	> 5ans et < 6 ans	
> 6 ans	12	> 6 ans	1
TOTAL	25		1

Durée Moyenne en jours	
Nombre total de sortants	Durée totale en jours calendaires
1	4996

La durée moyenne en nombre de jours du jeune sortant correspond à 4996, soit un peu plus de 13 années pour ce jeune avec un long parcours à l'IME.

REPARTITION DES PERSONNES ACCOMPAGNEES EN 2025 PAR TYPOLOGIE DE DEFICIENCE (FILE ACTIVE)

Répartition de l'ensemble des personnes accompagnées dans l'année par catégorie en fonction des déficiences														
	Déficiences intellectuelles	Autisme - TED	Troubles du psychisme	Troubles du langage et des apprentissages	Déficiences auditives	Déficiences visuelles	Déficiences motrices	Déficiences métaboliques	Cérébro-lésions	Polyhandicap	Troubles du comportement et de la communication	Diagnostic en cours	Autres déficiences	Total
à titre principal	26													26
à titre associé	1	9					1	3	1		3			18

L'ensemble des jeunes accompagnés présente tous un TDI mais il est à noter des troubles associés de plusieurs natures dont une forte proportion concerne un TSA. Notre agrément est composé de 5 places TSA alors que dans la réalité, 9 jeunes sont concernés par ce trouble prévalent sur la DI. Cette composante a été soulignée et s'est traduite lors du recueil des données de la coupe serafin PH 2025 qui s'est engagée sur l'établissement en février 2025.

3 jeunes présentent des troubles du comportement et des troubles massifs de la communication: troubles du comportement et troubles de la communication sont étroitement intriqués. Le développement d'outils, réalisé à partir de temps de sensibilisation à la CAA dispensé à l'ensemble des professionnels du Dispositif avec l'appui du poste d'orthophoniste est un levier essentiel. Il est à noter que le poste d'orthophoniste est partiellement pourvu sur l'IME depuis septembre 2025 après 18 mois de vacance. Cette spécificité s'est inscrite dans une recherche d'outillage à destination de ces jeunes plus particulièrement. En effet, les retentissements de ces troubles ont été conséquents cette année et ont pesé sur l'organisation collective. Ces manifestations ont fait l'objet de nombreuses déclarations d'incidents internes, et d'un certain nombre d'EIG signalés auprès de l'ARS.

EVOLUTION DE LA POPULATION

Le développement de l'inclusion et le déploiement des Dispositifs ULIS ont permis la scolarisation de plus d'enfants précédemment accompagnés en établissements et services médico-sociaux. Par effet ricochet, les structures médico-sociales sont amenées à accueillir des enfants plus sévèrement handicapés, avec des besoins multiples intriqués n'appelant plus aux mêmes pratiques et aux mêmes adaptations.

Les dernières admissions réalisées sur le groupe « Enfants » témoignent de cette évolution avec des profils d'enfants non-verbaux, avec des troubles associés (notamment du comportement) et une dominante forte autour de la sensorialité (en expressif et en réceptif). Cette reconfiguration implique que les besoins en accompagnement individuel se démultiplient alors même que notre format collectif ne le permet que très partiellement. La prégnance de l'un sur l'autre met parfois à mal notre organisation et place les professionnels en situation délicate : comment se partager, arbitrer pour répondre individuellement et singulièrement à un enfant (gestion de crise récurrente) sans « léser » ou pénaliser les autres enfants présents sur le groupe ? Cet équilibre précaire se retrouve également sur le groupe Préados puisque les enfants, lorsqu'ils avancent en âge, changent de groupe au plus près d'un passage en rite ordinaire. Les questions de sécurité, d'intégrité, de bien être des jeunes cohabitant avec certaines formes de violence, des effets miroir potentiel ont été une source de préoccupation parfois majeure pour les professionnels plus exposés. Certaines familles ont également interrogé ces manifestations, inquiètes pour leurs enfants en termes de risque ou potentiel risque de subir ou d'être victime de... (gestes d'agression auprès d'enfants plus vulnérables, plus démunis pour se protéger). L'équipe du groupe des plus jeunes et celle des préados a ainsi dû développer une forme d'hyper vigilance en réponse, en sécurisation de ce risque qui ne peut qu'être limité mais non éradiqué

L'année 2025 a particulièrement confirmé ces questionnements, engagés déjà en 2024, autour de nos limites rencontrées (parfois avec un vécu d'impuissance) et de certaines butées. L'IME est en mesure de personnaliser l'accompagnement de chacun mais il ne dispose pas de moyens suffisants pour faire du « sur mesure » individuel (ou alors ponctuellement). De plus, les jeunes grandissant, ces manifestations revêtent parfois une gestion plus difficile de ces comportements défi. Nous bricolons (au sens noble du terme) pour aménager ces besoins multiples mais une tendance se cristallise en besoins très individuels souvent mal compatibles avec le format collectif. Lorsque ces situations restent marginales en nombre, cela reste « absorbable » sur un groupe mais lorsque celles-ci se multiplient, un mouvement amplificateur semble alors s'opérer et mettre à mal le groupe. En 2025, une demande de CNR (1 poste chiffré d'AES en renfort sur 11/12 mois) a été sollicité notamment pour une situation de ce type, dite complexe, avec un retour positif ; ce que nous saluons. Ce financement ponctuel, accordé fin 2025, va permettre de le déployer sur 2026 en étayage des besoins évalués et priorisés pour renforcer les équipes en 1^{ère} ligne de ces situations complexes rencontrées et à accompagner.

Au-delà de cet appui supplémentaire en personnel, l'IME mesure la nécessité de pouvoir co construire certaines réponses avec des partenaires du soin notamment afin de mailler les pratiques, les savoirs pour apporter les connaissances connexes au service d'un projet multidimensionnel. Le temps limité de médecin neuro-pédiatre sur l'IME (0,10 ETP) ne permet pas de pouvoir activer toutes les collaborations, coordinations et mobilisations nécessaires pour ces situations malgré son fort investissement.

Parallèlement, le travail sur la communication, les outils, la CAA s'est développé davantage avec l'arrivée du poste d'orthophoniste. De plus, une formation sur la revisite des TND et sur les comportements défi est prévue sur 2026.

L'IME a été confronté cette année singulièrement à une situation très sensible concernant un jeune. Cet accompagnement a nécessité le réaménagement de son temps d'accueil, temps partiel consécutif à un temps d'absence, pour éviter une rupture de parcours au regard des troubles massifs développés. Cette situation a fortement mobilisé l'équipe de l'IME sur différents plans dans un souci constant du soutien à la famille dans ce contexte de crises aigues généralisées.

SCOLARITE

L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

L'ensemble des jeunes de l'IME (de moins de 18 ans) bénéficient d'un temps d'apprentissage pédagogique en groupe ou en individuel basé sur le programme du socle commun. L'unité d'enseignement a recours à des méthodes pédagogiques adaptées.

L'accompagnement pédagogique s'adapte le plus possible aux potentialités et aux capacités des élèves. En début d'année, les enseignants évaluent les acquisitions scolaires et les potentialités d'apprentissage des enfants et des adolescents. Les profils des enfants accueillis au sein de l'IME sont particulièrement hétérogènes

et ne permettent pas des temps de scolarité en grand groupe, voire même en plus petits groupes. Compte tenu du degré d'atteinte des fonctions cognitives, des troubles de la personnalité et du cursus scolaire des élèves, les niveaux d'acquisition des compétences du socle commun sont assez variables d'un enfant à l'autre.

Le Dispositif pré-orientation s'est fixé de nouvelles modalités dans le parcours de scolarité au sein de l'UE. Il a ainsi été acté que les jeunes de 16 ans et plus ne seraient plus « scolarisés » en tant que tel au sein l'UE du fait de leur âge et de leur projet. Cependant, les modalités d'apprentissage se poursuivent avec l'appui des enseignants, mais elles sont davantage travaillées en relai sur les groupes lors d'ateliers théorico-pratiques, ou lors de temps de travail sur table proposés par les enseignants et ce jusqu'à leurs 18 ans. Certains jeunes peuvent ainsi bénéficier d'ateliers pédagogiques après étude de leur pertinence et en cohérence avec leur projet comme une forme de soutien, de continuité d'étayage.

Dans un accompagnement au long cours, il devient plus que nécessaire de fabriquer des marqueurs de temps, d'étapes, de changement afin de scander, séquencer les parcours en représentation plus concrète et facilitante (rites de passage).

LE PERSONNEL ENSEIGNANT

L'UE est dotée de deux postes d'enseignants mis à disposition permettant ainsi de proposer aux élèves un enseignement adapté selon leurs besoins, leurs capacités et leur âge.

LES ELEVES

Janvier- décembre : 25 élèves scolarisés.

Les modalités s'opèrent majoritairement en UEI (Unité d'enseignement internalisée) et des enfants bénéficient également d'une scolarisation en UEE (unité d'enseignement externalisée)

Il est à préciser que le nombre d'enfants en UEE a varié sur l'année 2025 (changement lors de la rentrée 2025). A la rentrée de septembre 2025, ils étaient 4 en UEE primaire et 5 en UEE collège. Le profil des jeunes accompagnés invite également l'équipe enseignante et éducative à revisiter, réactualiser les objectifs visés du travail de l'UEE : socialisation, posture inclusive, projets transversaux menés sur les lieux scolaires (culturels, sportifs...), fonction ressource de l'IME au service de l'établissement scolaire et sensibilisations diverses (signes makaton, pictogrammes disponibles au CDI du collège).

LES PROJETS CONTINUS EN FIL ROUGE

Beneylu School : Les élèves bénéficient tous d'un espace de stockage numérique et d'une messagerie sécurisée. Les familles ont été invitées à partager cet espace depuis la fin de l'année 2021 afin de pouvoir consulter des photos, vidéos de leur enfant.

Plusieurs projets pluridisciplinaires coanimés par différents professionnels de l'IME et les enseignants existent : Groupe Théâtre, chorales (1 sur chaque groupe éducatif...), atelier Vie Quotidienne, Classe des scientifiques, EPS... Les enseignants participent également à plusieurs temps de la vie quotidienne avec les enfants tels que le temps d'accueil sur les groupes.

L'établissement dispose de deux Unités d'Enseignement Externalisées (UEE) en primaire et au collège. Elles se déclinent en 2 matinées par semaine en petit groupe et sont accompagnées par un enseignant et un professionnel éducatif en encadrement.

L'UEE ECOLE A. DAUDET À MONTLUEL

L'UEE est bien implantée et reconnue au sein de l'école.

Nous observons depuis quelques années une diminution du nombre d'enfants scolarisés ainsi que du temps de scolarisation. Cette réalité est liée à un double mouvement. Les jeunes de plus de 12 ans ne peuvent plus prétendre à l'UEE en primaire et ne font ainsi plus partie des effectifs. De plus, nous avons moins de jeunes

récemment accueillis dont les compétences correspondent à cette modalité d'enseignement. Ces élèves concernés ont des temps pédagogiques courts, soit en individuel soit en binôme.

Toutefois le projet de l'UEE prend tout son sens pour les élèves sur l'aspect de la socialisation et en particulier lors de projets partagés avec d'autres classes de l'école.

L'année 2024 a davantage axé le travail de partenariat avec l'école autour d'une plus grande mise à disposition d'outils partageables (gestes makaton par exemple) en développant une fonction ressource portée par l'IME. De plus, le projet de mise en place d'un temps de cantine partagé sur l'école a pu voir le jour en octobre 2024 et se poursuit. Il permet aux enfants de l'UEE de pouvoir déjeuner sur place un midi par semaine. Ce temps est porteur de rencontres en participation sociale au plus près du milieu ordinaire.

UEE COLLEGE EMILE CIZAIN A MONTLUEL

Après la création de l'UEE collège en septembre 2022, les années successives ont permis de pérenniser le projet et de le développer au sein du collège.

Une salle de classe du collège est dédiée à l'UEE. 5 jeunes ont été scolarisés sur l'UEE collège sur l'année 2025. Ces temps pédagogiques complètent d'autres temps proposés à l'IME en groupe ou en individuel.

Il est à noter que, tant pour l'UEE collège que primaire, certains aménagements sont nécessaires pour 2 jeunes plus en difficulté leur permettant de n'être accueillis sur l'UEE qu'en demi matinée pour éviter les effets de saturation, ce qui implique une plus grande logistique pour adapter l'organisation à leurs besoins spécifiques.

L'évolution de la population nous invite à devoir adapter, graduer, parfois en plus grand sur-mesure, afin de rendre possible les objectifs visés de socialisation, d'inclusion et de participation.

La concrétisation de l'ouverture de l'UEE collège s'est inscrite dans la continuité du partenariat créé il y a déjà plusieurs années entre le collège et l'IME. En effet, depuis 6 ans, 4 à 6 jeunes déjeunent au self du collège tous les midis, accompagnés par deux professionnels : temps de partage vecteur de rencontres.

Une partie des jeunes est incluse au projet "sport partagé", en s'inscrivant à l'UNSS du collège et en participant sur plusieurs temps méridiens par semaine à différentes disciplines sportives.

Les objectifs portés par ces projets reposent sur une volonté partagée d'une plus grande école inclusive et visent à faire évoluer le regard porté sur le handicap au sein de la cité scolaire en favorisant l'accès à la citoyenneté sous toutes ses formes pour les jeunes en situation de handicap.

En 2025, une invitation à destination des enseignants du collège s'est engagée et s'est traduite par un pique-nique partagé en juin sur un temps méridien à l'IME. En effet, permettre aux enseignants de visiter, découvrir l'IME est un vrai plus en « inclusion inversée ».

LES TEMPS DE SCOLARISATION SUR FILE ACTIVE 2025 (EXTRACTION SEPT 25)

L'ensemble des jeunes a bénéficié d'un apport pédagogique. Les temps de scolarisation, selon le projet de chaque jeune, varient de minimum 1h à maximum 14h25 (ce qui représente l'équivalent d'un mi-temps sur une base de scolarisation de 24h).

		Temps de scolarisation 2025-2026																	
		LUNDI			MARDI			MERCREDI			JEUDI			VENDREDI			TOTAL HEURES	UEI	UEE
Eleve	Âge	UEI	UEI	UEE	UEI	UEI	UEE	UEI	UEI	UEE	UEI	UEI	UEE	UEI					
1	6	1		2	0		2	2,5							7,5	3,5	4		
2	9	2,25	0,5	3,5	0	0,5	1,5	3,5							11,75	6,75	5		
3	9	1,75		3,5	0	2	3,5	3,5							14,25	7,25	7		
4	9	1	0	0	0	0	0	2,5							3,5	3,5	0		
5	10	1	0	0	0	0	0	2,5							3,5	3,5	0		
6	11	2,5	0	3,5	0	2	3,5	3,5							15	8	7		

7	11	0,5	1	0	0	0,5	0	1	3	3	0
8	12	0,5	0	0	0	0,5	0	2	3	3	0
9	12	1,75	1,5	3,5	0	2,5	3,5	1,5	14,25	7,25	7
10	12	0	0	0	0	1	0	0	1	1	0
11	12	0	0	0	0	0	0	0,5	0,5	0,5	0
12	13	2,5	0,5	3,5	0	2,5	3,5	1,5	14	7	7
13	13	1,75	1,5	1,5	0	0,5	3,5	0,5	9,25	4,25	5
14	14	1,75	1	3,5	0	0	3,5	2	11,75	4,75	7
15	15	1,75	1,5	3,5	0	0,5	3,5	2,5	13,25	6,25	7
16	16	1,75	0,5	0	0	0	0	0,75	3	3	0
17	16	5,5	2	0	0	0	0	0,5	8	8	0
18	17	5,5	0	0	0	0	0	0	5,5	5,5	0
19	17	1,75	0	0	0	0	0	0	1,75	1,75	0
20	18	5,5	0	0	0	0	0	0	5,5	5,5	0
21	18	5,5	0	0	0	0	0	0,5	6	6	0
22	18	1,75	0	0	0	0	0	0	1,75	1,75	0
23	19	1,75	0	0	0	0	0	0	1,75	1,75	0
24	19	5,5	0	0	0	0	0	0,5	6	6	0
25	19	5,5	0	0	0	0	0	0,5	6	6	0
26	19	1,75	0	0	0	0	0	0	1,75	1,75	0

L'AIDE A L'ORIENTATION

La question de l'insertion professionnelle, de l'orientation vers le secteur adulte et plus globalement de la dynamique de parcours, reste au cœur de notre réflexion et des projets portés. Lors du déploiement du projet initial « pré-orientation » en 2021, nous avons alors balisé le parcours des jeunes à l'IME comme suit :

- Participation à l'UEE primaire de 6 à 12/13 ans en fonction des compétences.
- Participation à la classe collège de 12/13 à 15 ans sur deux demi-journées par semaine avec repas pris au collège chaque jour.
- À partir de 16 ans, fin des temps de classe en tant que tels mais poursuite de temps pédagogiques en lien avec les apprentissages de la vie quotidienne.
- À 18 ans, fin des propositions dites pédagogiques mais d'autres temps en soutien peuvent être maintenus selon les projets des jeunes.

Ce Dispositif de parcours reste d'actualité dans les pratiques en repères structurant.

En 2025, la dynamique de projets autour de l'orientation s'est poursuivie.

Avec l'appui et le soutien de la coordinatrice de parcours, le groupe « Adolescents et espace autonomie » a développé et poursuivi de nombreux projets engagés :

- Poursuite de l'atelier « chazières » (sur le site de l'internat Favre scolaire de l'association à la Croix Rousse) à destination de jeunes pour conduire une activité hebdomadaire dite plus « technique » : petit outillage, réalisations et fabrications, sécurité et adresse...dans un espace dédié.
- Atelier Recyclerie : projet partenarial pour proposer à des jeunes du groupe de pouvoir réaliser différentes tâches en « utilité contributive » concrète, en « travail » valorisant. En effet, chaque semaine, il est récupéré du matériel en « sous traitance » de la recyclerie pour des opérations de tri essentiellement, de vérification et de contrôle de jeux de société (puzzles complets) afin que ces articles puissent être mis à la vente après avoir été

vérifiés. Une fois par mois, ces opérations se déroulent sur le site de la Recyclerie, en atelier au plus près du réel et en immersion. Une convention liant l'association Côtière Avenir et le Dispositif TND (IME et SESSAD) s'est ainsi formalisée en juin 2024 et s'est poursuivie. Les retours sont positifs de part et d'autre, les jeunes se sentent investis, valorisés, reconnus dans leur compétence.

- Activité sportive au plus près de l'ordinaire : participation régulière de jeunes dans une salle de sport (musculature) rattachée à l'enseigne Décathlon sur Bron.
- Activité sport Adapté partagée avec un éducateur sportif APA s'est poursuivie.
- Activités partagées avec le CAJ (Centre d'Accueil de Jour) Parilly sur une partie de l'année 2025.
- Lien avec le SAJ Adulte TSA de Montluel récemment implanté (ADAPEI 01)
- Stages pour des jeunes sur le SAJ de Meximieux Visite de structures adultes lors de temps portes ouvertes proposés.
- Activités ponctuelles partagée avec le FAM Les passerelles de la Dombes à Tramoyes

La préparation à l'orientation des adolescents et jeunes adultes est un objectif prioritaire pour l'établissement sur notre territoire. Les places en établissement adultes sont très limitées et rendent particulièrement complexe la suite du parcours après 20 ans. L'établissement prend ainsi le parti de l'anticipation et de l'accompagnement précoce à cette préparation sous une forme proactive.

L'ensemble des collaborations menées avec les différents partenaires concourt à l'interconnaissance entre secteur enfant et secteur adulte pour créer des passerelles, des ponts favorisant une fluidité dans les parcours.

Les stages, activités partagées sont autant d'occasions, de « prétextes » pour faire découvrir aux jeunes des possibilités d'orientations post-IME et leur permettre d'émettre un avis, un choix si tant est que celui-ci puisse être respecté au regard d'une réalité contrainte. Les questions de choix proposés et véritables restent relatives au regard de l'environnement actuel en offres à disposition. Ces expérimentations sont des supports pertinents pour l'IME afin d'évaluer les besoins, appétences, possibles et potentialités dans un environnement au plus près du réel. Soigner les transitions est également un objectif que l'IME conduit.

Les familles sont très sensibles à cette dimension.

La recherche de stage n'est pas si aisée et construire un réel partenariat est mobilisant en investissement et démarches. L'IME manque parfois de lieux de stage différenciés et notamment en termes de lieux de type SAJM ou EAM.

Lors d'un sondage engagé auprès des familles de l'IME en 2024, la principale source de préoccupation restait « l'après IME » puis venait ensuite l'accès aux soins notamment en santé bucco-dentaire. Après une démarche initiée par l'IME auprès de l'organisme SODHEV, un temps de sensibilisation/information à destination des familles a été organisé sur l'IME le 6 juin 2025 après midi.

Les temps d'immersion permettent aux établissements adultes de donner un premier avis quant aux « profils » des jeunes et à l'adéquation avec telle ou telle orientation en appui de la demande de la MDPH pour statuer sur des orientations proposées.

Ces stages et temps d'activités partagées représentent un investissement important : temps mobilisé, encadrement, frais inhérents au service d'une plus grande aide pour les jeunes à disposer d'une représentation au plus près de ce que pourrait être leur avenir.

Une des caractéristiques pour le public accueilli reste la difficulté de se projeter, imaginer, se faire une idée sans passer par une expérience vécue, une véritable immersion ; il est ainsi nécessaire de pouvoir proposer cette modalité concrète et répétée pour travailler la suite.

En outre, ce type de collaboration permet de soigner la continuité et de veiller à une transition plus douce entre 2 secteurs (enfant/adulte) pouvant présenter des approches encore bien différentes. L'idée de mutualiser certaines formations, inviter des professionnels du secteur adulte à venir découvrir l'IME, partager des outils, se transmettre mutuellement dans une fonction ressource respective est une piste que nous souhaitons encore développer.

La notion de parcours est aujourd’hui une thématique incontournable dans le médico-social. Impulsée par les politiques publiques, cette nouvelle dynamique est portée territorialement par l’ensemble des acteurs et nécessite une grande coopération et flexibilité.

La dynamique de parcours est un enjeu majeur dans la transformation de l’offre médico-sociale. Les coopérations et le maillage territorial sont des leviers importants pour créer des parcours individualisés répondant aux besoins et aux attentes des jeunes.

FILE ACTIVE – INTENSITE D’ACCOMPAGNEMENT – LISTE D’ATTENTE

L’ensemble des accueils des jeunes s’opère à temps plein (sauf situation particulière en aménagement d’accueil séquentiel et partiel, comme nous avons eu à le faire cette année entre septembre et décembre). Les familles sont en effet en attente d’un accompagnement plein et entier et les profils des jeunes nécessitent un accompagnement quotidien pluridisciplinaire.

Au regard de cette réalité, l’établissement ne propose pas à ce jour d’accueil en séquentiel ou à temps partiel (sauf aménagement d’accueil progressif à l’arrivée ou situation singulière). Cette question pourra être revisitée dans le cadre d’un fonctionnement en Dispositif Intégré pour réunir une combinaison de réponses et non une seule et même modalité unique, exclusive des autres.

La file active pour l’année 2025 a été de **26 enfants** et adolescents accompagnés.

Il y a eu un départ et une admission en fin d’année.

File active annuelle			
Nombre des situations en cours au 31/12/2024	admissions	sortants	Total file active
25	1	1	26

Il est à préciser que sur 2025, l’IME n’a pas accueilli de jeunes relevant du régime de l’amendement creton (au-delà de 20 ans et en attente de place sur le secteur adulte).

La file active reste faible du fait de l’évolution des profils des jeunes accueillis et de leur parcours avec peu de mouvement en sortie (orientation ou réorientation). Cette file active, plus statique, a un impact sur notre liste d’attente : augmentation de situations toujours plus prioritaires. Le 2^{ème} impact se traduit en allongement de la durée d’accompagnement créant une moindre fluidité dans les parcours (notamment sur les réorientations pour des jeunes en IMPro ; étant donné leur profil, ils ne relèvent plus de cette orientation).

LA REPOSE ACCOMPAGNEE POUR TOUS :

Depuis le 7 juin 2024, l’IME a été engagé dans l’accueil d’un jeune, âgé alors de 14 ans, dans le cadre d’un PAG contractualisé avec la MDPH et différents acteurs.

Ce PAG multi partenarial, à visée évaluative dans un premier temps, s’est opéré avec différents aménagements et sur des temps courts au départ. Il a évolué et s’est poursuivi jusqu’en juin 2025 (soit sur une durée d’une année) sur des temps d’accueil plus conséquents. Cet accueil s’est effectué en sur numéraire et à moyens constants sur le groupe Préados.

Le jeune a déménagé pour rejoindre le département du Rhône avec l’espoir pour sa famille de pouvoir bénéficier d’une offre plus conséquente sur ce territoire en réponse aux besoins de leur fils.

L'ACTIVITE

DONNEES CHIFFREES DES USAGERS

	Jours travaillés		
JANVIER	20	JUILLET	16
FÉVRIER	20	AOÛT	5
MARS	17	SEPTEMBRE	23
AVRIL	18	OCTOBRE	19
MAI	16	NOVEMBRE	19
JUIN	21	DECEMBRE	16
Total : 210 jours			

PREVISIONNEL TAUX D'OCCUPATION A 100%

	Journées		
JANVIER	500	JUILLET	400
FÉVRIER	500	AOÛT	125
MARS	425	SEPTEMBRE	575
AVRIL	450	OCTOBRE	475
MAI	400	NOVEMBRE	475
JUIN	525	DECEMBRE	400
Total : 5250 journées			

PREVISIONNEL TAUX D'OCCUPATION A 90%

	Journées		
JANVIER	450	JUILLET	360
FÉVRIER	450	AOÛT	114
MARS	382	SEPTEMBRE	518
AVRIL	405	OCTOBRE	427
MAI	360	NOVEMBRE	427
JUIN	472	DECEMBRE	360
Total : 4725 journées			

NOMBRE DE JOURNEES REALISEES 2025

Journées			
JANVIER	436	JUILLET	320
FEVRIER	466	AOUT	105
MARS	400	SEPTEMBRE	510
AVRIL	421	OCTOBRE	445
MAI	375	NOVEMBRE	444
JUIN	487	DECEMBRE	371
Total : 4780 journées			

Malgré des absences régulières d'enfants tout au long de l'année et particulièrement sur certaines périodes de vacances scolaires (juillet/août notamment avec plusieurs jeunes absents), ainsi qu'un accueil à temps plus partiel d'un jeune à la rentrée de septembre après une absence estivale et un retour très aménagé (forte augmentation des troubles en présence), notre niveau d'activité se maintient.

Les publics que nous accueillons, fragiles, nécessitent de nombreux suivis extérieurs : RV médicaux, consultations spécialisées ce qui génère des absences surajoutées.

Les familles ne nous fournissent pas toujours des justificatifs sur le motif de l'absence, ce qui peut s'avérer un biais en connaissance de soins engagés et donc en soutien de coordination de soins.

DONNEES CHIFFREES DES PROFESSIONNELS

L'ACTIVITE DE L'EQUIPE EDUCATIVE

Le travail des professionnels, qu'ils soient éducateurs spécialisés, moniteur-éducateur ou accompagnant éducatif et social, est de promouvoir/favoriser l'autonomie et de développer les appétences, compétences et savoir-faire de chaque enfant. L'équipe éducative intervient et anime des ateliers structurés, mais elle participe également au bien-être des enfants dans leur espace de vie. Cette dimension de bien-être est parfois réinterrogée par les professionnels (dans leur souci d'y veiller en permanence) ; notamment concernant les situations complexes comprenant des troubles du comportement et de mouvements violents en présence de pair (débordements sans intentionnalité adressée).

L'appartenance à un groupe de référence par âge ne limite pas des projets de décroisement et/ou la participation à une ou plusieurs activités transversales au sein de l'IME.

La constitution des groupes (par tranche d'âge) n'est pas homogène ni équilibrée en nombre : nous notons de plus en plus de particularités qui nous amènent à constituer des sous-groupes à l'intérieur des groupes afin d'ajuster notre accompagnement voire à intensifier l'individualisation des accompagnements.

Cette géométrie variable, pour répondre au plus près des besoins, trouve cependant ses limites pour parvenir à coordonner, combiner un ensemble de paramètres et d'emplois du temps (enfants, professionnels) à harmoniser.

Pour répondre à des besoins d'encadrement plus denses en présence, à la rentrée 2025, les horaires de travail des professionnels éducatifs ont été réorganisés pour correspondre aux temps de présence des enfants (temps de dépassement et de récupération générés du fait de journées continues entre 8h30 et 16h auparavant régulés avec des EDT plus individualisés : arrivées ou départs différés/temps de préparation). D'autre part, les temps de réunion/préparation ont été positionnés quasi exclusivement le mercredi après-midi avec un départ des jeunes à 13h pour disposer de 3 créneaux d'une heure de réunion chaque semaine (au lieu de 2h30) et éviter des dépassements horaires impliquant des temps de récupération. Cet aménagement plus « concentré » permet des temps d'accompagnement en équipe complète puisque les situations le requièrent de plus en plus notamment en accompagnements individuels.

Ce réaménagement s'est discuté, échangé en CVS pour présenter nos contraintes actuelles et nos pistes d'amélioration. Des sondages ont été organisés auprès des familles pour récolter leurs contraintes selon

différents scénarios envisagés et l'IME a tenu compte de ces éléments pour faire évoluer son organisation. Malgré le fait que les jeunes sont fatigables et que les journées collectives pèsent (accueil collectif + temps de transport représentant pour certains jusqu'à 3h en format collectif), l'horaire d'accueil en faveur d'un 9h/16h n'a, à ce jour, pas été possible en raison de contraintes organisationnelles de certains parents (résultats partagés dans le sondage). Pour autant, nous laissons cette option d'évolution active en adaptation des besoins des jeunes et du respect de leur rythme (et éviter des situations de saturation auxquelles nous sommes confrontés). Par ailleurs, cette plage horaire offrirait également une constance de présence des professionnels sur toute l'année avec une base horaire de 35h.

Certains jeunes, du fait de leur pathologie, présentent des difficultés à vivre « ce collectif » et « en collectif » et paradoxalement, du fait de leur pathologie encore, ils y sont plus exposés qu'un enfant ordinaire. Ce format s'impose à eux : transport collectif, accueil groupal, repas collectif, activités.... De plus en plus d'enfants présentent des particularités, des hypersensibilités sensorielles souvent exacerbées par ce format groupal qui concentre la somme de ces particularités et génère des effets papillon ou miroir.

L'usage de Médiatime (DIU usager) se déploie peu à peu sur l'IME mais il reste difficile pour les professionnels en coprésence enfant quasi de manière permanente sur la journée de pouvoir se dégager un temps pour renseigner jour par jour les activités. Nous aurons à développer cette traçabilité réalisée au titre du DIU. Les temps de préparation/réunions offrent cette possibilité une fois par semaine (compte-rendu de rencontre ou d'échange avec la famille ou avec des partenaires).

TAUX D'ENCADREMENT EDUCATIF PAR GROUPE AU 31/12/25

	Nombre d'enfants/adolescents	Nombre d'ETP	Taux d'encadrement
Groupe Enfants	6 enfants	3	2
Groupe Préadolescents	9 préadolescents	3,8	2.3
Groupe Adolescents + Groupe Jeunes adultes	10 adolescents	3,5	2.8

LES SEMAINES ÉDUCATIVES

L'établissement est ouvert pendant une partie des vacances scolaires. Ces journées d'ouverture sont des temps éducatifs très importants pour les enfants et adolescents. Durant ces journées, pour tenir compte des rythmes des enfants et de fatigabilité en ces périodes, l'amplitude horaire d'accueil est aménagée pour permettre aux enfants de se reposer avec une arrivée différée.

L'établissement est ainsi ouvert de 10h00 à 16h00.

L'ensemble des activités proposées visent à favoriser le développement des potentialités des enfants.

Pour différencier ces semaines des autres, un planning d'activité spécifique est élaboré avec des temps plus extraordinaires, différents, de découverte sur l'extérieur. Nous mettons tout en œuvre pour que ces activités éducatives puissent au maximum se dérouler hors des murs. Cependant, au regard de l'évolution du profil des jeunes, l'extériorité, même en petits groupes, reste parfois complexe avec des jeunes développant des troubles du comportement. Si sur l'IME, des ressources internes sont mobilisables en solidarité et relai, en sortie extérieure cela reste plus difficile. Nous avons eu besoin de réaménager ces temps parfois avec un groupe relai sur l'IME à destination de jeunes pour lesquels le format de ces sorties s'avère trop difficile en adaptation.

Le taux d'absentéisme jusqu'alors peu important sur ces semaines s'est vu significativement augmenté depuis 2 ans. Si les parents mesurent plutôt l'intérêt et le bénéfice de la présence de leur enfant sur ces semaines, certains paramètres nouveaux (situation familiale, économique...) viennent entacher et impacter grandement l'assiduité de l'ensemble des jeunes.

La conjoncture économique pousse des familles à partir de plus en plus en amont des périodes scolaires pour diminuer les coûts de vacances familiales en termes de locations, transports, achat de billets d'avion.... Le mois de juillet reste le mois le plus impacté par ce mouvement puisque plusieurs familles partent à l'étranger bien avant la fermeture de l'établissement. Des rappels sont régulièrement faits aux familles dans le sens du respect du calendrier afin de limiter les absences des jeunes (autres que pour des raisons de santé). En effet, en cohérence du projet porté par l'IME tout au long de l'année mais également au regard du nombre d'enfants en attente de place en IME, ces situations re-questionnent parfois éthiquement ce système.

Le partenariat avec « l'association Line » a permis cette année encore la découverte de nouvelles activités sur ces périodes. Cet appui est précieux en permettant une diversification des médiations proposées en ouverture sur l'extérieur.

LES ACTIVITES RECURRENTES

Quelques activités sont présentées ci-dessous (liste non exhaustive). L'IME propose différentes activités tout au long de l'année. Celles-ci se déclinent majoritairement des projets de groupes issus des différents projets personnalisés des jeunes. Certaines font appel à une ressource extérieure (intervenant) selon leur nature.

INTERVENTION HEBDOMADAIRE D'UN MUSICIEN

Depuis septembre 2021, grâce à l'association Line, un musicien professionnel intervient tous les jeudis pour proposer un atelier de médiation musicale à un petit groupe. Les jeunes qui participent présentent des profils très déficitaires pour qui la musique représente une médiation privilégiée.

POURSUITE DU PARTENARIAT AVEC LE CLUB DE GYM « LA SEREINE »

Les séances en partenariat avec le club de Gym de la Sereine se sont poursuivies tout au long de l'année. Ainsi, des enfants ont bénéficié des installations et de séances plus individualisées et encadrées. Cette activité réunit des jeunes du groupe Enfants et Prédos.

FERME PÉDAGOGIQUE AUTOUR DE LA MÉDIATION ANIMALE

La collaboration avec la ferme pédagogique s'est poursuivie cette année. Un après-midi par semaine, 7 jeunes se rendent à la ferme pédagogique à Saint Maurice de Gourdans accompagnés par 4 professionnels. Cet espace est très apprécié par les jeunes et par les professionnels. Cette médiation particulière permet de créer des liens privilégiés avec les jeunes et de les observer dans un tout autre cadre. D'autre part, en saison froide ou selon un planning, l'intervenante de la ferme pédagogique vient sur l'IME avec des petits animaux pour conduire ce temps de médiation animale.

GROUPE CIRQUE

Un groupe cirque s'est initié depuis 2024 et s'est poursuivi à destination de plusieurs jeunes en modalité transversale. Cette médiation, accompagnée et encadrée, se révèle un appui intéressant pour mobiliser son corps, développer certaines habiletés de manière ludique, travailler l'équilibre, se concentrer...

PROJET RECYCLERIE

Ce projet a été présenté précédemment. A destination de jeunes du groupe Ados, ce projet concentre plusieurs objectifs dans une visée inclusive et participative.

ACTIVITE TOVERTAFEL SUR L'EHPAD DE SAINT ANDRE DE CORCY

Activité transversale qui réunit 4 jeunes permettant de bénéficier de ce matériel ludique et interactif à destination de jeunes plus en difficulté. « La **Tovertafel** est un dispositif interactif qui projette des jeux lumineux sur une table afin de stimuler les capacités cognitives, physiques et sociales. À la fois ludique et thérapeutique, cette "table magique" offre une expérience sensorielle adaptée à un large public, incluant les personnes en situation de handicap et les enfants. Conçue pour les établissements de soins et les structures spécialisées, elle favorise l'engagement, l'interaction et le bien-être ».

CHORALE A L'ECOLE DE MUSIQUE / CHORALE A L'EHPAD

2 groupes chorale sont constitués sur l'IME : un à destination des plus jeunes et un à destination des plus grands. Un des groupes Chorale se déroule sur l'EHPAD proche de l'IME dans une visée trans-générationnelle, vectrice de rencontre. L'IME est également dans diverses activités lors de la semaine bleue portée par le CCAS de Montluel. L'autre groupe se déroule sur l'école de musique de Montluel dans le cadre d'un partenariat engagé. Ces temps sont vivement investis par les jeunes.

Cette dimension trans-générationnelle est aussi particulièrement mobilisée chaque année lors de la semaine Bleue à laquelle l'IME participe avec d'autres partenaires. La préparation de cette semaine bleue permet également pour l'IME de s'inscrire pleinement dans le paysage de son territoire.

Ces rencontres ont permis également la réalisation d'un projet spécifique avec la MFR de Montluel (une classe de 1^{ère} SAPAT). Différentes phases se sont engagées pour ce projet (sensibilisation des élèves sur le handicap, échanges préparatifs pour conduire un projet collectif en adaptation) qui s'est concrétisé par un après-midi de para-olympiade porté par les élèves à destination de tous les jeunes de l'IME sur la MFR : stands sportifs, ateliers, animations, médailles, gouters et challenge en équipe. L'IME a participé également au jury d'évaluation d'élèves ayant conduit ce projet. Ce partenariat se poursuivra en 2026 au vu de cette réussite et de cet intérêt partagé.

De même, des jeunes du groupe Ados ont été missionnés par une élue de la mairie de Montluel pour réaliser la décoration du repas de Noël des Anciens.

LES TEMPS FESTIFS ET EVENEMENTIELS

LA FÊTE DE L'ÉTÉ

La fête d'été de l'IME, vendredi 4 juillet en fin de journée (nouveau format) a été organisée cette année sous le signe d'un élan de remerciement aux représentants de l'association Line pour toutes les actions portées à destination de l'IME. Le logo de l'association Line étant rose, les jeunes accompagnés des professionnels ont réalisé une multitude de confections (culinaires et décoratives) roses avec un dress code rose pour tous. De nombreuses familles étaient présentes. De plus, cette fête a permis d'inaugurer véritablement le préau de la cour qui a été finalisé et adossé à l'IME. Cet espace couvert est un vrai plus à destination des jeunes pour des temps dans lesquels souffler ou d'activités à l'extérieur.

LA FÊTE DE NOËL

En décembre 2025, le mercredi matin 17 décembre (nouveau format exploré), un spectacle participatif de danse/expression par la compagnie Passaros été organisé pour marquer la fin d'année avec une invitation adressée aux familles de l'IME et un temps déjeunatoire partagé sur la salle des Augustins de Montluel. Ce mode participatif, expressif et poétique a été bien investi par les jeunes.

Cette question d'une mobilisation souvent moins importante des familles nous interroge malgré des formats différents que nous expérimentons en concertation avec le CVS du Dispositif TND.

LES PROJETS DE L'ANNEE

POURSUITE DE L'AMENAGEMENT DE LA COUR DE L'IME

L'année 2025 a vu se finaliser le projet d'aménagement de la cour engagé dès 2023.

En 2024 : grâce à un montage pluriel de financement (CNR fléché mobilisé, subventions obtenues, don de l'association Line en soutien, investissements sur notre PPI), la cour de l'IME s'est pour partie transformée : implantation d'un trampoline creusé dans le sol, pose de gazon synthétique, création d'une dalle en prolongement d'un groupe pour implanter la construction d'un préau afin de permettre que les jeunes disposent d'un lieu abrité sur l'extérieur.

En 2025 : travaux de canalisation avec pose d'un caniveau/grille évacuation et raccordement sur toute la longueur de dalle devant les sorties de groupes sur la cour suite stagnation d'eau récurrente constatée. De même le portillon conduisant à la cour a été refait suite au contrôle de nos aires de jeu et de la cour ayant soulevé certaines observations à lever.

Les brises vues bois des baies vitrées des groupes ont été changées, remises à neuves et renforcées

Ces temps de cour, de « SAS extérieur » en accès sécurisé, « d'aération » sont essentiels. En effet, nous mesurons pleinement le besoin pour certains jeunes, et de plus en plus avec l'évolution de la population, de pouvoir bénéficier de temps de « pause », de « décharge motrice », de SAS de transition durant un temps moins dirigé. Le format de l'utilisation de cet espace extérieur est à la fois individuel et collectif, dirigé (activité sportive, jeux collectifs, parcours moteurs...) ou plus libre (avec une surveillance continue).

La cour dispose d'un mini terrain de foot, de 3 jeux d'évolution plutôt sur un format « jeune enfant » (en réponse au jeune public accueilli il y a 10 ans) et les plus grands de l'IME aspirent à d'autres supports. Cette question reste d'actualité puisque le contrôle de nos aires de jeux nous conduit à engager une réflexion sur des montants de travaux importants à conduire à mettre en adéquation avec l'utilisation et l'investissement de certains jeux par les jeunes. L'idée est de pouvoir dimensionnée cette cour à des publics en âges différents et en centres d'intérêt différents.

Le préau dont la construction s'est finalisée fin décembre 2024 est une belle réussite architecturale en cohérence et en continuité du bâtiment existant.

RESTRUCTURATION DES TEMPS DE REUNIONS DU MERCREDI APRES-MIDI

Une nouvelle architecture des réunions a été organisée notamment pour favoriser la création et la mise en place de réunions dites « transversales » pour croiser les regards, élaborer ensemble autour de situations plus préoccupantes de jeunes appelant à davantage de transdisciplinarité et d'acteurs coordonnés. Fréquence, rythmicité et régularité ont été revisitées pour offrir plus de soutien aux équipes.

SIGNALETIQUE EXTERIEUR ET INTERIEURE

En lien avec le COPIL CAA et la venue d'une orthophoniste du SESSAD sur une journée par semaine pour une mission de quelques mois (pour compenser la carence de poste sur l'IME), un projet de signalétique intérieure s'est conduit et réalisé : photo, picto sur chaque pièce à hauteur des enfants et en repère des différents espaces. Un trombinoscope des professionnels a également été réalisé et affiché aux entrées de l'IME en repérage facilitant pour les familles notamment.

L'embauche et l'arrivée d'une orthophoniste en septembre 2025, à temps partiel 0,457 ETP, a permis de poursuivre et d'enrichir cette démarche de facilitation.

En décembre 2025, une signalétique extérieure a été installée sur l'IME et le SESSAD pour faciliter leur accès et marquer leur identité visuelle.

CAA

Un COPIL CAA est en place depuis 2024. Sur l'année 2025, il s'est poursuivi avec en appui, une action de formation conduite en novembre 2025 pour le Dispositif autour de la sensibilisation sur la CAA afin que les professionnels bénéficient d'un socle commun de connaissances et de références.

Des outils se sont développés à destination de jeunes : set de table, Tableau de Langage Assisté, classeur ou tableau de communication, tablettes numériques personnalisées (IPAD suite au don de l'association Line) équipées d'un logiciel dédié en plus des emplois du temps structuré en pictogrammes.

Certains gestes de type makaton sont également utilisés dans la communication en recherche de supports multi modaux.

De nombreux jeunes ne communiquent pas verbalement avec une fonction de communication verbale défaillante qui nécessite d'être compensée, augmentée, soutenue par différents outils.

Il est aussi mesuré que même pour des enfants qui oralisent, ces outils ont un effet « booster » et renforçateurs en communication verbale.

Le mise en place de ces outils prend du temps (évaluation fonctionnelle puis outil sur mesure à créer, fabriquer parfois pour commencer petit puis augmenter), nécessite d'être répétée encore et encore (initiée et portée puis tenue) afin que le jeune commence à se les approprier pour pouvoir ensuite généraliser à d'autres environnements de son quotidien pour que cela devienne un canal efficace de communication (en expressif mais également en réceptif parfois).

ACTUALITE EVENEMENTIELLE SUR 2025

Le début de l'année 2025 a été bien mobilisé par la coupe serafin PH qui s'est opérée du 10 au 21/02, tant pour la préparation organisationnelle de supports facilitant à destination des professionnels que pour la collecte et la saisie de données ainsi que pour les cotations qui ont suivi.

L'IME est passé à la fibre et a fait évoluer son système de téléphonie fixe en septembre/octobre avec la solution 3CX. Ces modifications ont nécessité divers travaux et divers changements.

La préparation de l'évaluation (février 2026) a occupé un large pan des travaux portés par le COQUEV du Dispositif ainsi que la finalisation de l'autoévaluation avec différentes actions à conduire (logiciel AGEVAL)

Le 6 février 2025, des représentants de l'ARS de la MDPH de l'Ain sont venus visiter l'IME et le SESSAD pour disposer d'une représentation et d'une connaissance plus affinée et actualisée de ces 2 structures.

Le changement de poste d'adjointe de direction en février 2025 est également à souligner cette année au regard de la place singulière qu'elle occupe dans un binôme de direction à l'échelle du Dispositif.

De plus, ce changement s'est inscrit dans un contexte général de tensions RH, de difficultés de recrutement avec de nombreux mouvements/absences de professionnels (turnover), source de discontinuité dans une conjoncture déjà éprouvée par l'accompagnement de situations complexes de jeunes en grande difficulté (risque d'épuisement mesuré).

En mai 2025, l'IME a reçu l'information par l'ARS de l'octroi d'un financement pour 5 places d'internat dans la perspective de passage en fonctionnement à venir en dispositif intégré.

Un travail de réflexion/projection s'est engagé avec l'association en ce sens.

Parallèlement, une matinée de travail a été conduite avec l'ensemble des professionnels du dispositif en groupes de travail avec une grille balisant plusieurs thématiques (prisme jeune, famille, professionnel, équipe) pour pouvoir récolter des premiers avis, idées, remarques, analyses terrain et besoins pressentis, points de vigilance et d'attention, opportunités et contraintes à veiller selon les formes que ce projet pourrait prendre.

TRAVAILLER EN PARTENARIAT

TRAVAIL AVEC LES FAMILLES

La « famille », l'enfant et ses parents, est le partenaire principal du travail en IME. Celui-ci ne prend vraiment sens que dans la collaboration, la coopération et la co-construction du projet d'accompagnement.

Accompagner les jeunes, c'est aussi accompagner celles et ceux qui l'entourent au quotidien, en veillant à :

- Prendre en compte le jeune dans sa globalité, dans son environnement de vie,
- Répondre à des demandes, des besoins, des attentes des familles
- Apporter un soutien, une aide
- S'appuyer sur la connaissance des familles et reconnaître leur expertise

Comment cette collaboration se décline-t-elle ?

- Des échanges réguliers : réunions, rencontres, entretiens familiaux, échanges téléphoniques, mails. Sur l'IME, avec l'organisation des transports internes, nous sommes parfois peu amenés à nous croiser régulièrement avec les familles. Le contrat de séjour requière qu'un accompagnement du jeune puisse être réalisé par la famille une fois par semaine (ou par quinzaine le cas échéant) afin de limiter les risques de déliaison. Cet engagement, globalement suivi par la majorité des familles, ne l'est pas pour toutes ce qui reste dommageable.
- Des propositions de rencontres collectives :
 - La réunion de rentrée s'est opérée cette année sur un format en 2 temps : un temps en assemblée générale (information collective) puis un temps d'échange sur chaque groupe des enfants pour présenter le projet de groupe pour l'année à venir. Cette réunion de rentrée a mobilisé très peu de parents, ce que l'IME a déploré.
 - Des événements festifs au moins deux fois par an.
- Des supports permettant le partage d'informations et d'observations : cahier de liaison, plateforme numérique Beneylu School dans le cadre de l'enseignement en UE
- -La co-construction du projet individuel d'accompagnement.

Un atelier de sensibilisation en santé bucco dentaire, animé par le SOHDEV, a été initié et organisé en juin 2025 même si celui-ci n'a réuni que 7 familles au final.

LES PARTENARIATS ET LES CONVENTIONS

Le travail de partenariat sur le territoire s'est poursuivi cette année par la coordinatrice de parcours afin de développer ou activer en continu les réseaux. Ces rencontres ont permis de travailler des pistes au service de l'orientation et/ou des parcours des jeunes mais aussi de penser des solutions alternatives dans le cadre de situations complexes ou encore de travailler à développer l'inclusion en milieu ordinaire s'agissant des loisirs. Le développement de partenariats reste une priorité pour créer une dynamique de parcours intéressante et pertinente pour les jeunes. La collaboration avec les familles permet de pouvoir leur donner ensuite des clés,

des pistes pour activer eux-mêmes ces partenaires.

En 2025, nous avons poursuivi et créé de nouveaux partenariats qui se sont formalisés majoritairement par des conventionnements.

Quelques exemples :

- Psychologue pour l'APP des professionnels (changement de prestataire en septembre 2024)
- Stage de psychologue : observation du travail de la psychologue – observation des jeunes sur leur groupe de vie
- Stagiaires : CAFERUIS, formations des métiers du social (AES/ME), stage de 3 jours pour 6 étudiants en médecine 2^{ème} année
- Salle de musique
- CAJ Parilly (ADAPEI 69) pour des temps partagés avec des jeunes du groupe Ados
- Convention ferme pédagogique : ZOOLY association
- Intervenant Sport adapté pour une activité avec des jeunes du groupe des Ados
- La Sereine : gymnastique
- Côtière Avenir et la Recyclerie : convention à l'échelle du Dispositif pour IME et SESSAD
- SAJ APAJH de Meximieux
- Pôle petite enfance : Prêt et mise à disposition de la salle Snoezelen de l'IME les mercredis AM et utilisation de la salle polyvalente du PPE pour les jeunes de l'IME
- Convention de collaboration avec l'Internat Chazière : Utilisation d'une salle d'activité à dimension plus technique et repas sur place
- Sport partagé dans le cadre des temps méridiens au collège
- Conventions de formations diverses et notamment pour des formations collectives qui se sont engagées en 2025 à l'échelle du dispositif (formation SERAFIN PH versus PIA en avril et juin 2025 avec le GRIEPS / CAA avec OSEO FORMATION)
- Collège Emile Cizain (UEE + self) : Utilisation des locaux et repas
- Convention salle des Augustins : fête de fin d'année
- Ecole Alphonse Daudet (UEE) : Utilisation des locaux
- Mairie de Montluel pour 4 enfants de l'IME déjeunant à la cantine de l'Ecole Daudet

L'ORGANISATION DU SERVICE

LE PROJET DE SERVICE

Le projet de service est inclus dans le projet du Dispositif TND élaboré et finalisé fin 2023 pour 5 ans sur la période 2024-2029. Ce projet a été présenté, approuvé et validé en CA en avril 2024.

LES OUTILS DE LA LOI 2002-2

Les outils de la loi 2002-2 sont déployés au sein du Dispositif et sont régulièrement actualisés au regard des diverses évolutions réglementaires mais également dans les pratiques.

Le livret d'accueil de l'IME a fait l'objet d'une mise à jour et un nouveau format est également en travail conduit par le COPIL Qualité et Evaluation (COQUEV) créé en 2024 et composé de différents professionnels du Dispositif, de la direction et du chargé de mission qualité associatif. La charte des droits et des libertés a fait l'objet d'un travail afin que ce document soit plus lisible, accessible, attractif. Un des enjeux restant est de pouvoir traduire, décliner ces différents documents en mise en accessibilité (pictogrammes, FALC, supports imagés...) afin que chacun puisse se les approprier.

Le contrat de séjour a été réactualisé en septembre 2025 dans certains contenus (partage d'information, données sécurisées en santé).

Le règlement de fonctionnement a été réactualisé début 2025 et validé par le CA associatif en avril 2025. Un outil simplifié nommé « règles de vie à l'IME » en a été décliné et réalisé en accessibilité aux jeunes.

Le livret d'accueil de l'IME a été réactualisé en avril 2025.

Le processus du PIA et le document afférent ont fait l'objet d'une réflexion commune avec l'ensemble du Dispositif en 2024 pour une nouvelle mouture mise en place en septembre sur la base de la nomenclature Serafin-ph.

Le document élaboré PIA est à présent créé et généré en direct avec les familles via le logiciel Médiatteam. Ce nouveau format mis en place nous invite à ajuster nos pratiques afin d'allier fluidité des échanges et transcription écrite concrète en objectifs et actions rattachées (besoins et prestations serafin).

L'ensemble des PIA, portés par le Dispositif TND (IME & SESSAD), est actualisé tous les ans, ce qui représente en moyenne 95 PIA annuels à réaliser sur 2 temps usuellement : un temps préparatoire de synthèse pour évaluer le projet en fin de période (bilan) et dessiner les pistes d'objectifs, un temps de co élaboration avec le jeune et sa famille (après recueil de leurs attentes respectives) pour projeter et acter les objectifs du PIA à venir (et le traduite en actions et en moyens évaluables).

La conduite et l'animation, en plus de l'intégration des 95 PIA sur l'interface Médiatteam, sont portées par le seul poste d'adjoite de direction du dispositif (à mi-temps sur IME et à mi-temps sur le SESSAD, comme pour le poste de directrice du Dispositif), ce qui est difficilement tenable qualitativement et quantitativement.

LE CVS DISPOSITIF

En 2023, le CVS parents existant à l'IME depuis plusieurs années s'est élargi à des parents du SESSAD également. Un représentant de la commune de Montluel participait au CVS en 2023 et depuis 2024, un représentant de la mairie de Dagneux est aussi systématiquement invité.

Un nouveau règlement intérieur de CVS dans ce contexte de CVS « élargi ou étendu » a été élaboré en 2024, présenté en CVS pour approbation et a été validé en CA associatif en avril 2025.

De nouvelles élections se sont déroulées en septembre 2024 pour élire de nouveaux parents représentants au CVS pour un mandat de 3 ans. La présidence se déploie en coprésidence partagée entre les 4 parents après consultation et demande de leur part.

Le CVS se réunit 3 fois par an et des échanges entre le CVS et l'IME s'opèrent régulièrement.

Pour impulser une nouvelle dynamique d'alimentation de questions, avis au CVS (l'adresse mail dédiée CVS parents n'étant pas mobilisée par les familles et les parents élus sont peu ou pas sollicités par d'autres parents malgré des informations régulières), les familles élues au CVS de l'IME ont créé un groupe WhatsApp pour échanger.

En 2025 : les dates de rencontres CVS se sont déroulées les : 29 janvier 2025, 23 avril 2025 et le 22 octobre 2025. En amont le « CVS jeunes » s'est réuni avec cette même périodicité pour partager les sujets abordés en CVS.

Le CVS des jeunes : un « CVS jeune » est en place sur l'IME de longue date. 2 représentants des jeunes de chaque groupe sont élus par leur pairs du groupe. Les élections sont organisées au plus près d'une modalité ordinaire de vote (urne, cabine de vote prêtés par la mairie) afin de constituer les prémisses d'une citoyenneté usuelle. Un titulaire et un suppléant sont ainsi positionnés selon le nombre de voix obtenues. Dans les faits, l'ensemble des jeunes élus sont invités à participer au CVS qui se déroule 3 fois par an (15 jours avant le CVS). Parfois, la représentativité n'est pas équilibrée puisque sur le groupe Enfants (6/10 ans), nous veillons à ce que cette mission garde sens.

La Directrice anime ces CVS. Les jeunes sont accompagnés généralement par des professionnels pour les aider à exprimer les sujets préparés en amont.

Depuis 2024 et au regard des mouvements d'enfants (changement de groupes et passages), il a été proposé que les élus des plus grands et des plus âgés (groupe Ados) soient missionnés pour aller aider à récolter, recenser la parole du groupe des Enfants (les plus petits). Cette responsabilisation est à la fois valorisante mais également un bon prétexte pour mettre en œuvre la notion de pair-aidance.

L'ORGANISATION INTERNE

L'IME est ouvert 210 jours comprenant quelques samedis (4 samedis environ) : un en octobre/novembre 2025 à destination des familles pour une réunion de rentrée. Puis, à partir du mois janvier, les samedis matins travaillés sont plutôt organisés pour des matinées de travail thématiques ou des temps de formation/information/action collective pour l'ensemble des professionnels du Dispositif.

L'IME reste ouvert une partie des vacances, la première semaine des petites vacances scolaires habituellement et une grande partie du mois de juillet.

LA DEMARCHE QUALITE

Depuis 2024, l'association des PEP 69/ML s'est engagée à relancer une démarche qualité des accompagnements ambitieuse et éthique.

Les PEP 69/ML poursuivent le déploiement d'une démarche qualité adaptée aux spécificités de chaque établissement et service, fondée sur la bientraitance, l'éthique et l'amélioration continue. Un référent qualité doit être désigné dans chaque établissement et service, suite à l'évaluation HAS, afin d'assurer la mise en œuvre opérationnelle de la feuille de route associative.

En 2024, les travaux ont principalement porté sur l'actualisation des outils issus de la loi 2002-2 et la création d'un outil d'identification des risques de maltraitance et de violences.

L'année 2025 a été marquée par la réalisation des six premières évaluations selon le référentiel national de la Haute Autorité de Santé (2022). Cette étape a permis une appropriation renforcée du référentiel par les professionnels et l'identification d'axes d'amélioration partagés : déclaration et analyse des événements indésirables, expression et participation des personnes accompagnées, traitement des plaintes et réclamations, et renforcement de la réflexion éthique.

L'outil AGEVAL poursuit son déploiement en appui au pilotage de la qualité et de la gestion des risques (auto-évaluations, centralisation des preuves, suivi des plans d'actions). En 2026, il intégrera la réalisation des DUERP, le suivi des plans d'actions post-évaluation et la déclaration dématérialisée des événements indésirables.

Par ailleurs, la démarche RGPD est renforcée par la nomination d'un référent RGPD au niveau de l'association et l'appui ressource de Covateam pour l'expertise d'un DPO.

PLUS SPECIFIQUEMENT :

Sur le Dispositif TND, la mise en œuvre de la démarche qualité s'organise par l'animation d'un COPIL Qualité / Evaluation nommé COQUEV et qui réunit 9 professionnels : secrétaire IME, adjointe de direction, 2 éducatrices spécialisées (une de l'IME et une du SESSAD), la coordinatrice de parcours, l'assistante sociale, une enseignante de l'IME (participation à un COQUEV/2), la directrice et le chargé de mission qualité. Le COQUEV se réunit chaque mois selon un planning établi.

La coordination opérationnelle est assurée par la direction et le référent qualité avec des temps dédiés. Des groupes de travail, selon les thématiques abordées, sont mobilisés et mobilisables mais les diverses réunions du dispositif permettent également d'aborder certains sujets et de faire lien.

Conformément aux exigences réglementaires, nous avons engagé la révision des outils issus de la loi 2002-2 : livret d'accueil, règlement de fonctionnement, contrat de séjour, projet d'établissement ou de service, CVS, afin de les actualiser au regard des recommandations de bonnes pratiques professionnelles.

Un travail spécifique sur le processus de co-construction des projets personnalisés d'accompagnement a également été réalisé, dans la continuité de la promotion de l'auto-détermination porté par l'association.

En 2025, plusieurs actions ont été menées, notamment certaines mises à jour de procédures, formalisation du circuit du médicament, amélioration de la traçabilité, traitement des événements indésirables, cartographie maltraitance violence, actualisation du plan bleu.

Les prochaines échéances d'évaluation HAS sont fixées début février 2026 pour l'IME et le SESSAD, avec une phase préparatoire comprenant des auto-évaluations, une revue des procédures, le mode de gestion des documents (GED), une sensibilisation aux équipes avec notamment une matinée préparatoire à l'évaluation par groupes de travail croisés (IME et SESSAD) par thématiques qui s'est engagée le samedi 13 décembre 2025.

DEMARCHE QUALITE DISPOSITIF TND (IME ET SESSAD) :

Le déploiement et poursuite de cette démarche continue de la qualité s'est formalisée à l'échelle du Dispositif (DIME) en cohérence avec le projet du Dispositif TND (élaboré de manière participative à l'échelle du dispositif) afin de faire vivre cette dimension transversale même si chaque site présente des spécificités en lien avec ses missions et ses modalités.

Le tableau ci-dessous présente l'avancement du DIME sur les principaux sujets abordés :

ESSMS :	DIME 01		
Date Prévisionnelle Evaluation Externe HAS :	2026		
Tableau actualisé le :	30/10/2025		
OUTIL DE LA LOI 2002.2	Période de validité / Statut		ORGANISATION DE LA DEMARCHE QUALITE
Projet d'établissement/service (Dont mention décret 2024)	2024	2029	Déploiement AGEVAL
Livret d'accueil de la personne accompagnée	Actualisé.é		Structuration de la base documentaire
Modalité de participation & expression des PA (dont CVS)	CVS actif		
Liste des personnes qualifiées renseignée dans le livret d'accueil + règlement de fonctionnement	Actualisé.é		PLANNING DES AUTO-EVALUATIONS
Le règlement de fonctionnement	2018	2023	Critères impératifs
Trame contrat de séjour / DIPC	Réalisé.e		/
Charte des droits et des libertés de la personne accueillies	Réalisée		Bientraitance et éthique
			Expression et participation de la personne accompagnée
THEMATIQUES 2024 / 2025	STATUT		2025
Gestion des évènements indésirables	Réalisée		Accompagnement à la santé
Gestion des plaintes et réclamations	Réalisée		Co-construction et personnalisation du projet d'accompagnement
Plan de gestion de crise et continuité d'activité	Réalisée		Droits de la personne accompagnée
Sécurisation du circuit du médicament -Application procédure PEP 69/ML	En cours de déploiement		MISE A JOUR ANNUELLE DUERP
Plan de prévention maltraitements et violences	En cours de déploiement		

LES EVENEMENTS INDESIRABLES

Concernant la démarche de gestion des évènements indésirables :

Sur la base de la procédure PEP 69/ML de gestion des évènements indésirables, les professionnels de l'IME ont été sensibilisés et se sont appropriés cette culture de signalement et de déclaration. Ce mouvement s'est traduit par un plus grand nombre de déclarations d'évènements indésirables écrits à mettre en regard notamment avec les situations complexes présentes sur l'IME (situations de crise, manifestations, troubles du comportement, violence agie ou subie).

Un focus est réalisé en CVS sur ces formes de signalement FEI (typologie d'évènement déclaré) mais surtout sur les EIG signalés à l'ARS lorsque l'évènement relève de cette information.

De même, la procédure « plainte et réclamation » a fait l'objet d'une information et a été mise en place auprès des parties prenantes : communication, transmission du formulaire, explicitation et invitation à pouvoir signaler, modalité de traitement, boîte physique fermée et dédiée de recueil à l'entrée de l'établissement.

Nous n'avons pas eu à traiter ce « format » en tant que tel sur le plan des plaintes et réclamations mais certains retours de familles transmis auraient pu s'y apparenter et auraient relever de cette démarche formalisée. Une invitation a ainsi été faite en retour aux familles de pouvoir renseigner ce formulaire mais aucune ne s'en est saisie à ce jour. Pour autant, dans l'esprit de cette procédure, sensible à toute forme d'expression, l'IME traite ces situations en continu : retour/réponse à la famille, échange en équipe sur les circonstances, rencontre de la famille, analyse et reprise du contexte, remédiations à observer et conclusion conjointe des suites à donner. Cela a concerné plus particulièrement des situations d'exposition de jeunes (en interaction avec d'autres ou en collectif) en lien avec des questions de sécurité, d'intégrité corporelle qui inquiètent légitimement (vulnérabilité) les parents : marques de type griffure, bleu, morsure... que ce soit sur site ou durant les transports. Lorsque ce type de situation survient et que les professionnels en ont connaissance, ils informent les familles concernées avant le retour du jeune.

Les passages à l'acte de certains jeunes avec troubles du comportement (impulsivité réactionnelle signant une intolérance à la toute forme de frustration notamment), malgré l'hyper vigilance des professionnels, surviennent parfois en effets collatéraux dans le mode d'accueil collectif et groupal de l'IME. Cela n'est pas sans conséquence tant au niveau des autres jeunes que des professionnels qui « subissent » également ces mouvements de crise, épisodiques ou plus résiduelles. Certains mouvements de personnel plus nombreux ou absences plus récurrentes cette année, ne sont, à mon sens, pas étrangers à ce contexte très sensible.

Concernant la démarche de gestion des évènements indésirables en 2025 :

Les rapports d'incidents ont ainsi été traités par classification selon leur nature.

Typologie Evènements Indésirables (EI)	Nombre	dont EIG
EI liés à l'accompagnement des personnes	60 dont 52 sont liés à des violences	1
EI liés à des violences	52	6
EI liés à la sécurité / Blessures/violences	4	
EI liés à la logistique / Fournisseurs	0	
EI liés à l'organisation de l'ESSMS / communication	0	2
EI liés à la sécurité des locaux et au matériel	4	
EI liés à la sécurité des locaux et au matériel extérieur	2	
EI liés à la fugue	1	
EI liés à la communication extérieure	2	

20 EI sur les 60 concernent des incidents durant les transports et sont liés à des situations de jeunes manifestant des mouvements violents. La question de notre format collectif de transport (même à 4 ou 5

jeunes dans un véhicule 9 places) trouve épisodiquement ses limites. En effet, certains jeunes restent en grande difficulté durant ces trajets (parfois longs) où il est attendu calme et tranquillité pour assurer les bonnes conditions de sécurité du transport (chauffeur seul et en situation de conduite sans possibilité de « gérer » des débordements en même temps). Les chauffeurs ont signalé cette mise en danger potentielle lors de certaines situations plus critiques qui concentrent plusieurs difficultés d'enfants dans le même véhicule. Pour respecter une logique géographique (et limiter temps de transport et dépenses afférentes), il n'est pas possible de modifier la composition des circuits de transports. Nous sommes ainsi en permanence en recherche d'adaptations, d'aménagements (outils, médiations, changement de places) mais cette configuration reste sensible et fragile. La mobilisation de certaines familles en alliance de travail ou en relai ponctuel n'est pas toujours réalisable puisque certaines familles restent en attente d'un transport individuel en porte à porte. Cette question a été portée en CVS par d'autres familles inquiètes du contexte de certains transports pour les effets indésirables et situations de risques.

18 EI sont liés à des violences concernant le même jeune, situation ayant fait l'objet de 3 EIG

17 EI sont liés à des mouvements violents concernant le même jeune, situation ayant fait l'objet de 3 EIG (mise en danger et situation conflictuelle avec la famille présentant un risque de médiatisation, déjà signalé en 2024)

10 EI concernent un même jeune pour des comportements inappropriés et graves (dont tentatives de fugue).

Les 60 EI signalés (dont 52 pour des faits de violence) sont concentrés essentiellement sur 5 situations d'enfant.

1 EIG a été adressé en lien avec une situation d'enfant pour des manifestations violentes.

1 EIG a été réactivé à la connaissance de l'ARS (déjà signalé en 2024) pour la carence/vacance de poste d'orthophoniste durable mettant en difficulté l'IME dans son cœur de mission : poste partiellement pourvu depuis le 01/09/2025.

1 EIG a été signalé à l'ARS en juillet en liens avec des tensions RH liée à l'absence conjuguée de 4 professionnels d'une même équipe durant plusieurs semaines et nécessitant le passage en fonctionnement en mode dégradé pour faire face à cette situation.

Il est noté une augmentation significative de ces déclarations par rapport 2024 reposant à mon sens sur 2 éléments : augmentation du nombre de situations complexes (recrudescence et augmentation des troubles en fréquence et en gravité) et culture du signalement développée.

Un CNR a été obtenu fin 2025 pour mieux répondre à ces situations complexes en présence et apporter une forme de renfort aux équipes.

Comparatif avec l'année 2024 :

Année N-1	Typologie Evènements Indésirables (EI)	Nombre	dont EIG
	EI liés à l'accompagnement des personnes	28	
	EI liés à des violences	6	
	EI liés à la sécurité / Blessures	4	
	EI liés à la logistique / Fournisseurs		
	EI liés à l'organisation de l'ESSMS / communication	4	2
	EI liés à la sécurité des locaux et au matériel	1	1

SUIVI DES FICHES ACTION CPOM

L'IME répond et s'inscrit dans les objectifs fixés des fiches actions du CPOM associatif : fonction ressource, inscription sur son territoire, promotion d'actions de prévention de différents ordres (santé, activité physique...), développement de toute initiative en faveur de la participation et de l'auto-détermination des jeunes, mobilisation à l'exercice citoyen dans toutes les démarches au plus près du milieu ordinaire et dans une visée inclusive, démarche qualité, CVS « élargi » et CVS jeunes actif, partenariats nombreux, utilisation du SI Via trajectoire (ROR), innovations pour éviter des ruptures de parcours (l'IME est engagé dans la RAPT en participation active à l'accompagnement en mosaïque d'un jeune sans solution via un PAG contractualisé), niveau d'activité.

La formation « PIA versus Serafin » financée par CNR obtenu en 2024 s'est engagée en avril et juin 2025 en appui du nouveau format PIA constitué sur Mediateam.

MAINTENANCE / TRAVAUX / AMENAGEMENTS

L'IME est implanté dans des locaux récents qui nécessitent cependant un suivi en entretien continu et en maintenance.

Le poste d'ouvrier d'entretien (mutualisé IME et SESSAD) couplé au temps de chauffeur est un appui pour réaliser un certain nombre de travaux d'entretien afin de conserver des locaux en bon état.

Le poste de dépense lié aux maintenances, vérifications périodiques et contrôles obligatoires a été augmenté pour répondre pleinement à nos obligations réglementaires et sécuritaires.

Dans l'ensemble des investissements réalisés cette année, plusieurs concernent des travaux d'aménagement :

- Achat de licences Grid pour IPAD dans le cadre du déploiement des outils de communication (CAA) sur tablette
- Achat de bancs plus adaptés pour le groupe Ados (SAS entrée)
- Fin de financement des travaux de la création du préau extérieur
- Travaux pour la pose d'une canalisation (écoulement/évacuation/grille et raccordement) en reprise sur toute la longueur de la dalle de la cour de l'IME en front des sorties de groupes
- Réfection/rénovation du portillon de la cour et changements des brise-vues des groupes
- Travaux de réparation engagés sur le jeu extérieur à ressort de la cour de l'IME (sécurité/réparations)
- Renouvellement de 5 ordinateurs portables

Concernant le suivi des maintenances et contrôles périodiques obligatoires :

Tableau de suivi 2025 :

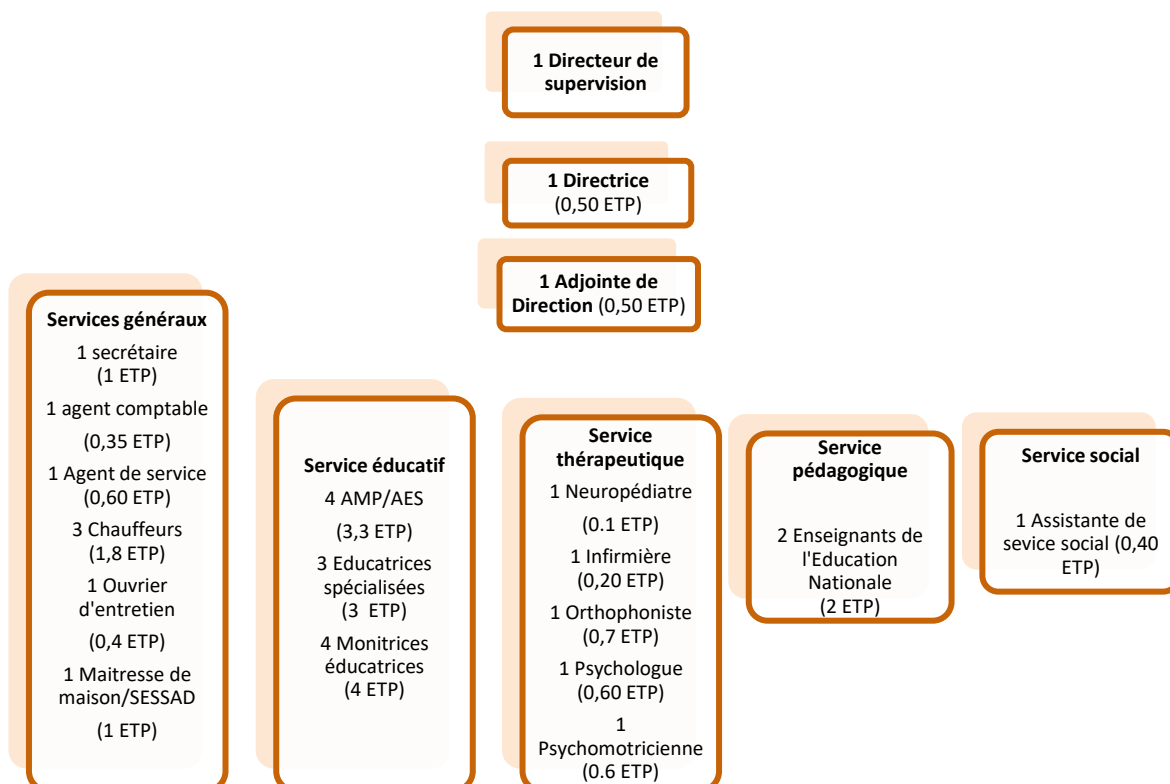
L'ensemble des suivis, contrôles et des maintenances est assuré annuellement.

L'aire de jeux a nécessité d'engager une maintenance supplémentaire en plus du contrôle annuel obligatoire. En effet, l'aire de jeux de l'IME, implantée en 2013 grâce à des subventions et dons, nécessite à présent un entretien conséquent pour répondre aux normes attendues toujours plus contraignantes. Nos sols souples sont en mauvais état mais leur remplacement représente un coût en investissements nouveaux qui n'est pas dans le périmètre de notre PPI. Cette situation nous invite à réétudier le maintien (ou non) de ces aménagements à la fois pour des raisons budgétaires, de responsabilité engagée mais également du fait que les enfants ont grandi et aspirent à d'autres installations plus en adéquation avec leur âge.

Installations	Détails	Article	Périodicité	Vérificateur	Date de début de contrat	Anciens contrôles	Date du dernier contrôle	Date du prochain contrôle
Portail automatique	Porte automatique, ouverture automatique , portail	CO48	1 an	CAMA		28/5/2024	28/5/2025	28/5/2026
Chauffage	Ramonages des conduits	CH57	1 an					
Chauffage	contrôle des chaudières	CH57	1 an	JLC	1/9/2009	4/3/2024	4/3/2025	1/3/2026
Chauffage	contrôle des chaudières	CH57		ENERLYO		13/3/2024	13/3/2025	18/3/2026
Ventilation	Vérification des installations	CH58	1 an	ENERLYO		13/3/2024	13/3/2025	18/3/2026
Climatisation	Vérification des installations	CH58	1 an	ENERLYO		13/3/2024	13/3/2025	18/3/2026
VMC	Entretien bouche et caisson		1 an	ENERLYO		13/3/2024	13/3/2025	19/3/2026
Installation gaz	Vérification des installations thermique/fluide	GZ30	1 an					
Cuisine cuisson gaz	Nettoyage, entretien et vérification		1 an					
Installations électriques	Vérification des installations	EL19	1 an	VERITECH		14/2/2025	24/2/2026	fev 27
Eclairage de sécurité	Etat de charge des batteries, vérification des installations (BAES, télécommande)	EC14 EC15	1 an	VERITECH		14/2/2025	24/2/2026	fev 27
Locaux électriques	Vérification électrique		1 an	VERITECH		14/2/2025	24/2/2026	fev 27
	Thermographie		1 an					
Moyens de secours	Entretien SSI A ou B vérification annuelle	MS68 MS73	3 ans					
	Détection incendie (DM,	MS58	1 an			14/2/2025	24/2/2026	fev 27
	Vérification des moyens d'extinction	MS73	1 an	VERITECH		14/2/2025	24/2/2026	fev 27
	Consignes de sécurité / Plan d'évacuation	R4227-38				Fev 25	04/12/2025	
	Exercice d'évacuation	R4227-39	1/semestre				mai-25	
Légionellose	contrôle		1 an	IDEEAU		16/5/2024		16/5/2025
Aire de jeu	maintenance		1 an	RECRE ACTION	2/9/2025		24/11/2025	1/11/2026
Aire de jeu	contrôle		1 an	CERES	24/10/2024	24/10/2024	28/11/2025	1/11/2026
Adoucisseur eau	contrôle		1 an	BWT	19/2/2024	16/2/2025	16/2/2025	1/3/2026
Toits terrasses	contrôle		1 an	SES	28/9/2023	22/9/2024	12/03/2026	01/03/2027
Pompes de relevage	contrôle		2 par an	Hygiène côtière assainissement	15/7/1905	17/11/2025	27/2/2025	fev 26
Analyses alimentaire	Restau péda et cuisine bactéries alimentaires		Aléatoire	EUROFINS	1/9/2009	20/3/2024	27/11/2025	26/3/2026

RESSOURCES HUMAINES

ORGANIGRAMME AU 31/12/25



Au regard des besoins non couverts par le dimensionnement de poste en psychomotricité à 0,5 ETP et du poste partiellement pourvu en orthophonie (avec la difficulté de trouver un complément de temps), l'organigramme de l'IME a été modifié en adaptation à ces besoins et à cette conjoncture : extension de 0,10 ETP en psychomotricité (0,6 ETP à ce jour) et minoration de 0,10 ETP en orthophonie (0,7 ETP au lieu de 0,8 ETP initialement).

La fonction ressource en interne s'est aussi développée pour ses 2 postes paramédicaux afin de pouvoir déployer outils, approches, apports, soutien à destination des équipes (interventions directes et indirectes) au service d'une plus grande quotidienneté des apprentissages conduits et pour viser une meilleure généralisation des acquis dans tous les espaces/environnements des jeunes.

AGE DES SALARIES DE L'IME

	Nombre	%
Personnes de 20 à 29 ans	1	5%
Personnes de 30 à 39 ans	8	38%
Personnes de 40 à 49 ans	6	29%
Personnes de 50 à 59 ans	3	14%
Personnes de 60 à 64 ans	2	10%
Personnes de + de 65 ans	1	5%
Total	21	100%

MOBILITES, RECRUTEMENTS

Les recrutements (CDD et CDI) en 2025

Nom / Prénom du salarié	Fonction	Mouvement	Date
Mme Montabord Karel	AES	CDI	10/06/2025
Mme Christin Fanny	Educatrice spécialisée	CDD	13/01/2025 au 06/06/2025
Mme Mhamdi Barka	Agent d'entretien	CDD	11/12/2025 au 19/12/2025
M.Lancesseur Robin	Moniteur éducateur	CDD	07/10/2025 au 23/07/2025
Mme Cochet-Lemaitre Eloise	Orthophoniste	CDI	01/09/2025
Mme Da Silva Priscilla	Agent de service intérieur	CDD	01/09/2025 au 30/09/2025
Meyet Léana	Psychomotricienne	CDI	25/08/2025
Mahgoun Jamila	Monitrice adjointe	CDD	15/07/2025 au 18/07/2025
Turban Sandrine	Agent d'entretien	CDD	22/09/2025 au 03/10/2025
Benkhalifa Messaouda	Agent d'entretien	CDD	06/10/2025 au 24/10/2025
Benkhalifa Messaouda	Agent d'entretien	CDD	03/11/2025 au 14/11/2025
Valero Emma	Monitrice adjointe	CDD	20/10/2025 au 24/10/2025
Ung Amandine	AES	CDD	04/11/2025 au 05/11/2025
Ung Amandine	AES	CDD	07/11/2025 au 04/12/2025
Ung Amandine	AES	CDD	05/11/2025 au 31/01/2026

Les départs de salariés en 2025 :

Nom / Prénom du salarié	Fonction	Mouvement	Date
Replumaz Marie	Psychomotricienne	Démission	31/08/2025
Ferrendez Camille	Monitrice éducatrice	Démission	25/04/2025

L'effectif de l'IME reste stable.

L'année 2025 a connu quelques mouvements de personnel (2 départs et 3 arrivées) mais la question des remplacements pour des absences (ponctuelles ou plus longues) est été très impactante : difficultés de recrutement sur le poste d'agent de service suite à l'absence longue de la professionnelle titulaire avec une succession de personnes. Cette situation a généré de l'instabilité et des nécessités de compensations organisationnelles.

De plus, de nombreuses absences sont à dénombrer avec notamment 3 arrêts longue maladie (plus de 80 jours) et un congé maladie/maternité de 6 mois sur les postes éducatifs couplés à des absences de courte ou de moyenne durée. Ce contexte a grandement fragilisé l'organisation de l'établissement dans une conjoncture de difficulté de recrutement lié au secteur. Si jusqu'alors, le secteur enfant (et plus particulièrement en externat) avait été plus préservé par cette conjoncture, cela n'est plus le cas. Ce mouvement s'installe plus durablement, ce qui reste une grande source de préoccupation.

L'IME, au regard des jeunes qu'il accueille, impose un taux d'encadrement suffisant et minimal.

Il peut être fait l'hypothèse que ces mouvements, créant de l'impermanence, peuvent également participer, pour partie, à la recrudescence des troubles manifestés par les jeunes cette année. Cette expression, multi factorielle, est à considérer d'un point de vue systémique.

L'équipe de direction, renouvelée avec l'arrivée d'une nouvelle adjointe en février, a été particulièrement mobilisée sur l'IME (en déséquilibre avec le SESSAD) pour assurer en continu ces recrutements (annonces, entretiens, accueil), pour réorganiser en permanence le service et les équipes (parfois en service minimum), pour informer et communiquer, pour accompagner des situations difficiles dans une fonction très opératoire, au quotidien, au détriment parfois de pouvoir mener et conduire certaines réflexions prospectives sur des sujets d'évolution sectorielle.

Cet environnement plus sensible et discontinu a également pesé plus particulièrement sur certains professionnels présents pour accueillir, accompagner de nouveaux collègues, tenir l'emploi du temps et la qualité d'accueil visée (en étant moins nombreux comme titulaires) ainsi que pour pallier à des manques ou des absences ; ce qui n'est pas sans effet sur la surcharge mentale ou psychique et en fatigabilité (risque d'usure et psycho social).

ACTIONS DE FORMATION

LES ACTIONS DE FORMATION ENGAGEES SUR 2025 POUR L'IME

Salarié	Intitulé de la formation	Organisme de formation	Date	Nombre d'heure de formation	Lieu	Collective IndividuelleC ontinue	Tarif	Demandé	Accordé	Réalisé
Mélanie Guyard	autodétermination PEP69 Groupes transversaux	association PEP69	9 et 30/09/2025	14h	Siège	Collective				oui
Mme Bererd/Mme Meigel/Mme Twardowski/Mme Mrenda/Mme Rey/Mme Cochet/Mme Meyet/Mme Montabard/Mme Dechelette	Communication augmentée alternative (CAA) / sensibilisation	OSEO	26 et 27/11/2025	7h	IME	Collective				oui
Mme Replumaz	Profil sensoriel 2 et psychomotricité	GOELAN	17/18/19/03/2025 et 04/05/07/2025	35h	Lons le saunier et Paris	Individuelle	1150 Euros			oui
Mme belhand/Mme bererd/Mme Dubois/Mme lafrate/Mme Jouve/Mme Marena/Mme Martins/Mme Nique/Mme Meigel/Mme Replumaz/Mme rey/Mme Twardowski/Mme tellier	Formation incendie/évacuation et maniement des extincteurs	ADPF	22/03/2025	3H50	IME	Collective	416,5			non
Mme Bererd	Auto détermination	association PEP69	14/15/04/2025	14h	Siège	Collective				oui
M.Pichon	Auto détermination	association PEP69	12/13/06/2025	14h	Siège	Collective				oui
Mme Rey	Auto détermination	association PEP69	14/15/04/2025	14h	Siège	Collective				oui
Mme Replumaz	Auto détermination	association PEP69	22/23/05/2025	14h	Siège	Collective				oui
équipes éducatives + paramédicales + enseignants	PIA versus serafin PH	GRIEPS	1 et 2/04/2025 2 et 3/06/25	14h	IME	collective mixée SESSAD Echelle Dispositif. Financement CNR 2024				
Mme Bererd	Accompagner les enfants en situation de handicaps psychique	NFIP	23/03/2025 au 27/05/2025	35h	vaulx en velin	Individuelle			ANNULEE	

Le plan de développement de compétences associatif offre des possibilités de formations individuelles et collectives en nombre limité.

Deux formations collectives ont été organisées à l'échelle du Dispositif en 2025 :

- Sensibilisation à la CAA
- PIA versus serafin PH (2 jours pour la majorité des professionnels du Dispositif sur financement CNR 2024)

Une formation obligatoire s'est également engagée : incendie/extincteurs avec une partie théorique et une partie pratique pour les professionnels à l'échelle du Dispositif.

L'association déploie un module de formation sur l'autodétermination auprès de l'ensemble des professionnels afin que chacun puisse disposer d'un socle de référence commun et partager les orientations de travail. C'est une priorité associative. 5 professionnels de l'IME en ont bénéficié en 2025.

Il est à préciser que des besoins en formation (collective notamment) sont bien repérés sur l'IME afin de construire un socle de référence commune, développer de nouvelles compétences, outiller davantage les professionnels en adaptation à l'évolution du public. Cependant, l'organisation de ce type de formation relève du défi dans un contexte de maintien de l'accueil des jeunes. Cette double contrainte trouve ses limites et ne favorise pas cette accessibilité pleine et entière à la formation dans de bonnes conditions. Réunir l'ensemble de l'équipe est indispensable sur ces thématiques mais ce format n'est pas compatible avec l'accueil des jeunes. Cette situation doit nous inviter à revoir certains choix à prioriser et à rendre lisibles, et cela de manière concertée et partagée.

PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2026

METTRE EN OEUVRE UNE ADAPTATION EFFECTIVE EN PARTAGE D'UN PUBLIC EN EVOLUTION

- Développer une meilleure connaissance de publics porteurs de troubles envahissants conjugués à des troubles de la communication
- Outiller davantage les professionnels : formation autour des comportements défis pour des jeunes présentant une DI sévère (évaluation, prévention, désamorçage, lecture et compréhension)
- Déployer les outils de CAA et de communication et faciliter leur généralisation
- Revisiter les pratiques (EDT & rythmes, types de propositions/médiations, modalités d'adressage & transitions, structuration du temps, évaluation fonctionnelle des besoins & prise en compte des particularités sensorielles...)

POURSUIVRE LE TRAVAIL ACTIF SUR L'ORIENTATION

Maintenir actifs les partenariats existants et en initier de nouveaux au regard des enjeux à venir sur cette question.

Proposer une matinale multi partenariale à destination des familles avec l'appui de témoignages de parents pair-aidants pour aborder cette question si sensible du devenir.

Accompagner les familles dans leurs démarches liées à ce contexte spécifique de « 18/20 ans ».

POURSUIVRE LA DEMARCHE QUALITE ENGAGEE EN VUE DE L'EVALUATION DEBUT 2026

Cette démarche est bien engagée et s'est poursuivie sur toute l'année 2025 (productions, réactualisations et élaborations documentaires produites) avec le portage précieux d'une dynamique qualité associative efficiente

AVANCER SUR LE PROJET DE FONCTIONNEMENT EN DISPOSITIF INTEGRE (DIME) & CREATION D'UNE MODALITE D'HEBERGEMENT

L'actualité de l'IME est au cœur de la transformation de l'offre en marche avec le futur déploiement en DIME. Suite à un accord reçu en 2025 d'une autorisation de création de 5 places d'internat (restant encore en étude fin 2025) et après un 1^{er} gros travail initié sur le Dispositif et avec l'association, il restera à préciser les contours de ce projet, la mesure de ses impacts, la temporalité de mise en place, la recherche de locaux.

CONCLUSION

L'année 2025 a été marquée par plusieurs facteurs conjugués sensibles, internes et externes.

L'IME a pris toute la mesure de cet environnement en changement, perçu jusqu'alors mais qui se confirme à présent.

L'évolution du public accompagné et certaines situations complexes plus présentes ont rencontré un contexte conjoncturel RH moins favorable en termes de continuité et de permanence, là où justement les difficultés des jeunes le requièrent et « l'exigent ».

Ce contexte a probablement été générateur de certains mouvements plus exacerbés, de certaines urgences avec des effets parfois contre-productifs en action/réaction, qui dans un contexte plus tranquille, auraient invité à plus de tempérance.

Ces situations ont coloré plus particulièrement l'année 2025 avec une « montée en charge » perçue pour faire face et « tenir » les engagements de mission.

Il a été mesuré des besoins qui ne pourront être différés tels que la formation aux équipes sur les comportements défis, leur compréhension et leur gestion ainsi que la lecture des situations de crise. Face à ces constats et analyses, cela devient est une priorité et l'IME devra se donner les moyens ou les créer pour que cette formation puisse s'engager sur 2026 dans de bonnes conditions de financement et de réalisation.

Malgré un 1^{er} réaménagement sur l'architecture des réunions, les 3h dégagées par semaine ne permettent pas de pouvoir répondre à tous les besoins pour ces instances de réflexion et de création/préparation d'outils à destination des jeunes. De même, les horaires d'accueil des jeunes en journée en collectif (avec du temps de transport conséquent surajouté) nous interrogent en termes de respect des rythmes, des sensibilités, des risques de surcharge et d'une certaine fatigabilité : ces éléments sont-ils facteurs de troubles surajoutés ?

L'étude des évènements indésirables, ces manifestations agies nous enjoint à explorer différentes pistes de réflexion en hypothèses plurifactorielles sous un angle plus écologique, environnemental ou systémique.

L'IME est dans cette démarche de recherche pour activer plusieurs leviers en adaptation à ces besoins nouveaux ou plus prégnants.

Pour conduire un projet ambitieux (Dispositif intégré), se transformer, réussir certaines transitions, accompagner le changement, des moyens suffisants en encadrement sont à veiller et des moyens suffisants en élaboration partagée sont à soigner.

Pour terminer sur une note positive, l'année 2025 ne peut se résumer à ce climat complexe. Bien évidemment de très bons moments se sont aussi partagés avec des temps forts (festifs notamment) qui sont venus nourrir, ressourcer ou apaiser.

LISTE DES REDACTEURS

Sophie DECHELETTE, directrice du Dispositif
Fabienne DUBOIS assistante/secrétaire IME

ANNEXES
